



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

02

SOCIAL

05

INFRASTRUCTURE

22

SANTE PUBLIQUE

08

ECONOMIE

10

ADMINISTRATION

15

ENERGIE

01

RURAL

17

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1785

12 Avril 2019

12 April 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	003/AONO/CA.BFM IIIIE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CA.BFM IIIIE/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-04-2019
2	Reference	005/AONO/C.EFOULAN/CDPM/MVILA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.EFOULAN/CDPM/MVILA/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) D'EFOULAN DANS LA COMMUNE D'EFOULAN. PHASE II
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-04-2019
3	Reference	06/AONO/R-OU /D-NOUN/C-FBOT/CCIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/R-OU /D-NOUN/C-FBOT/CCIPM/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. LOT 2(TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBANTOU). EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-04-2019
4	Reference	008/ONIT/SC/ SCITB/2019 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICEOPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/SC/ SCITB/2019 OF 19/03/2019 FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY FROM MUNUNG NEBA THROUGH SEFAKA/NTAGO TO MIFICAT IN BALIGHAM VILLAGE IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-04-2019
5	Reference	07/AONO/CD/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CD/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE NZIDENG ET MINMEVET ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE"
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	08/AONO/CD/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CD/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DSCHANG,ARRONDISSEMENT DE DSCHANG,DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE"
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-04-2019

7	Reference	005/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DIPFEP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU LA REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-05-2019

8	Reference	001/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2019 DU 21 MARS 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MERI DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES MINDEVEL, BIP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-04-2019

9	Reference	05/AONO/PREFET-MIFI/MINTRANS/CDPM /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/PREFET-MIFI/MINTRANS/CDPM /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-05-2019

10	Reference	004/AONO/F35/MINEE/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/F35/MINEE/CDPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-05-2019

11	Reference	003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-05-2019

13

Reference [001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-05-2019

14

Reference [019/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL DE BAFOUSSAMEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-05-2019

15

Reference [015/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 015/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE YAOUNDÉ (CIAY)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-05-2019

16

Reference [001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2019 DU 10/04/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BIP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-05-2019

17

Reference [001/AONO/PU/L12/CDPM/V.NT/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/PU/L12/CDPM/V.NT/2019 DU 03/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE NSAKOUPOUR LE COMPTE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [018/AONR /MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 018/AONR /MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FINALISATION TRAVAUX DU VILLAGE ARTISANAL DE BAFOUSSAM (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-05-2019

19

Reference [016/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE 2 DE LA PEPINIÈRE NATIONALE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-05-2019

20

Reference [002/AONO/L11/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/L11/CDPM/2019 DU 09/03/2019 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LOBE ECOLE PUBLIQUE ET BIKONDO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-04-2019

21

Reference [014/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 avril 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCUBATION DE FIFINDA (PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-05-2019

22

Reference [017/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU09 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION A LA FIBRE OPTIQUE DE LA PEPINIÈRE NATIONALE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

23

Reference [005/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-AI/2019 DU10/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOUKUEFERME AGRICOLE ETSES ENVIRONS DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 05/AONO/C.BYGAM/SIGAM /CDPM-KK/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.BYGAM/SIGAM /CDPM-KK/2019 DU 09/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DJABU (LYCEE DE BAYANGAM) DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 30-04-2019
-----------	---

25	Reference 004/AONO/L11/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/L11/CPM/2019 DU20/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AU LYCEE BILINGUE DE KRIBI. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 29-04-2019
-----------	--

26	Reference 06/AONO/C.BYGAM/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.BYGAM/CDPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUOSHI DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI ; REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-04-2019
-----------	--

27	Reference 003/AONO/L11/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L11/CDPM/2019 DU 09/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A AKIE, MVENGUE CENTRE ET MVENGUE, ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 18-04-2019
-----------	---

28	Reference 01/AONO/L11/CPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AAO/PU/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SOUS-QUARTIER MARITIME ET LACUSTRE DE CAMPO (ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN) EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-04-2019
-----------	---

29	Reference n°00015/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00015/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE TROIS (3) DIRECTIVES SUR LA GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES POLYCHLOROBIPHENYLES (PCB) AU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 28 363 01 330002 2021UNITE PHYSIQUE : 202101 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-05-2019
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [016/DC/MINADER/PND CF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 016/DC/MINADER/PND CF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE COMMERCIALISATION AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CLUTURES FRUITIERES (PND CF)FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET DU PADRT, EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-05-2019

31

Reference [n°00014/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00014/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MONITORING ECOLOGIQUE ET D'ALERTE PRECOCE AU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 28 361 03 330003 2020UNITE PHYSIQUE : 2020001

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-05-2019

32

Reference [N°00013/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00013/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 28 362 04 330010 2029UNITE PHYSIQUE : 204001

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-05-2019

33

Reference [015/DC/MINADER/PND CF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 015/DC/MINADER/PND CF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES (PND CF)FINANCEMENT : BIP MINADER - BUDGET DU PND CF, EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-05-2019

34

Reference [006/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE GPS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 18 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUDJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE : 2019,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-04-2019

36

Reference [004/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS RELATIFS A LA REHABILITATION DES VERGERS AU MINADER.FINANCEMENT: BIP MINADER, EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-04-2019

37

Reference [009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 18 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUDJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE : 2019,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-04-2019

38

Reference [003/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIF L'ACQUISITION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LA PROTECTION DU VERGER CACAO ET CAFE AU MINADER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-05-2019

39

Reference [N°000000007/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°000000007/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2019

40

Reference [N°000000008/AONO/MPT/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000008/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-05-2019

42

Reference [02bis/AONO/SG/CIPM-CD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS/AONO/SG/CIPM-CD/2019 DU 05/04/2019 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLENYENG FINANCEMENT : RIP - EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-04-2019

43

Reference [003/AONO/ MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2019 DU 11/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYASSI DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 03-05-2019

44

Reference [005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

45

Reference [006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

46

Reference [004/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSIA, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 03-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [019/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, REPARTI EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-04-2019

48

Reference [007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

49

Reference [002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MPAGNE, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 02-05-2019

50

Reference [001/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM /2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM /2019, DU 11/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE NDJORE II -VILLAGE PIONNIER DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2019,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-05-2019

51

Reference [003/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANGONG DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 03-05-2019

52

Reference [002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA /CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA /CIPM/2019 DU 11/04/2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE NYASSI DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.(PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	N°0018/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0018/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	18-04-2019

54	Reference	017/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 11 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE DEUXIEME CATEGORIE DE BANYOFINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-05-2019

55	Reference	014/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°014/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 28 MARS 2019 POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PARQUET GENERAL DE LA COUR D'APPEL DE L'EXTREME-NORD A MAROUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINJUSTICE, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-04-2019

56	Reference	N°05/DC/C.HILE-ALIFA/CDPM/2019 du 28/03/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C.HILE-ALIFA/CDPM/2019 DU 28/03/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE A FADJA COMMUNE DE HILE ALIFA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-04-2019

57	Reference	01/DC/C/KM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/DC/C/KM/CIPM/2019 DU 10 A VRIL 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉS DE 25 TABLES ET 100 CHAISES: 02 BUREAUX ET UN BLOC DE 04 TOILETTES INCORPORÉES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BALEMBO, COMMUNE DE KÉKEM, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-05-2019

58	Reference	N° 00017/DC/MINEPDED/CIPM/2019 DU 11 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00017/DC/MINEPDED/CIPM/2019 DU 11 AVRIL 2019 POUR L'AMENAGEMENT DES CABINETS DES MINISTRES AU MINEPDED : LOTS 1 ET 2 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINEPDEDEXERCICE : 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE: 53 28 364 05 3400100 2230 UNITE PHYSIQUE : 223004
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [10/DC/C-BWA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 10/DC/C-BWA/CIPM/2019 DU 10/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-05-2019

60

Reference [N°049/DC/MINIMIDT/PRECASEM/UCP/SPMi/04-2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°049/DC/MINIMIDT/PRECASEM/UCP/SPMi/04-2019 POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS COMPLÉMENTAIRES À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SECTEUR MINIER « PRECASEM »

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-04-2019

61

Reference [001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP, EXERCISE 2019.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

62

Reference [001/DC/C.AYOS/SG//2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.AYOS/SG//2019 DU 11 AVRIL 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE KOKA, NKOLMVENG (CARREFOUR ENDO), MEKOUA, MELANE, ATONG, MBANG ET NDÉLÉ, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-05-2019

63

Reference [4/C/CNDAL/SG DU 18/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°4/C/CNDAL/SG DU 18/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO SUIVANT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2019 DU 12/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DÉTUITIFS SUR LES RIVIÈRES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDALLOT 1 : UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YITORO; LOT 2 : UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MANDOUROU. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

64

Reference [002/K/CPDM/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRACTUEUSE DES DAO N°004/AONO/CKTBA/SG/C.KOUTABA/CDPMPN-AI/2019 DU 04/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH A CHOUTFA ET AU CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference 0003/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 0003/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 10 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002/AONO/CMPM/MINAS 2019 DU 27 FÉVRIER 2019, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

66	Reference 03/C/C.BBJ/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01AONO/C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE MONOPHASEE MT/BT DE NKONGBEU- BAMEPAAH DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.(EN PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

67	Reference 04/C/C.BBJ/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C.BBJ/S6/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'EXTÉNSION ELECTRIQUE TRIPHASEE MT BAMEDOUSSO-TOGSOO (LOT 1),ET PROJET D'EXTENSION ELECTRIQUE TRIPHASEE MT BAMEDOUSSO- MBI' (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BABADJOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

68	Reference 003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO /F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 22 FÉVRIER 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCÉE DE BATOUFAM (LOT N°01) ET AU CETIC DE FAMLENG DJIOGO (LOT N°02) DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAYANGAM ET POUMOUGNE, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

69	Reference 02/C/C.BBJ/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE MONOPHASEE MT/BT DE BAMETOGOUNG DANS LA COMMUNE DE BABADJOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 20 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE SOUNG DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

71	Reference	5/C/CNDAL/SG DU 21 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°5/C/CNDAL/SG DU 21 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION SUIVANTE :N°02/DC/MO/CNDAL/CIPM/2019 DU 29/01/2019POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDALMAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL,FINANCEMENT: BIP/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

72	Reference	00000061/ART/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000061/ART/DG/2019 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE REMISE DES OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

73	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES ET QUANTITES DE CERTAINES FOURNITURES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION N°00033/DC/ART/CIPM/2019 DU 14/03/2019 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

74	Reference	054 BD/CUY/DDIE/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEADDITIF AU COMMUNIQUE N°19/C/CUY/DDIE/19 DU 19 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 194/AM/CUY/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018 RELATIF AUX ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

75	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

78	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CAN 1er/SG/ST/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CAN 1ER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 03 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	0006/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0006/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 10 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

80	Reference	01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02./AONO/DRMINMAP-DU/DDMINMAP-ME/CPM/CIPM/SPM/2013 DU 19/02/2010 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE AU CENTRE URBAIN DE PENKA-MICHEL. LOTS 1 ET 2.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

81	Reference	01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/CIPM/CPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT 1, 2 ET 3.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-MENOUA/CIPM/CPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL. DEPARTEMENT DE LA MENUA, LOT 1, 2 ET 3.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

83	Reference	003/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 20 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE SOUNG DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

84	Reference	032/DP/H48/SAEF DU 04 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°032/DP/H48/SAEF PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'OUVERTURE DES PLIS DES SOUMISSIONNAIRES RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU DJEREM A TIBATI , OBJET DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM-DJ/DDEPAT-DJ/2019 DU 04 MARS 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CAN 1er/SG/ST/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CAN 1ER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 02 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

86	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CAN 1er/SG/ST/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CAN 1ER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 01 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

87	Reference 01/DC/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 01/DC/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE CAUTION N° 01/DC/CPM/CIPM/SPMP /SG/2019 POUR LIA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

88	Reference 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG PORTANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL UVERT N° 04/AONO/ PR/MINMAP/DR-DU/DD-ME/ CIPM/ CPM/ 2019 DU 28/02/ 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L'OUEST LOT 1, ET 2 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

89	Reference 004/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 004/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 22 FEVRIER, 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCÉE DE BATOUFAM (LOT N°01) ET AU CETIC DE FAMLENG DJIOGO (LOT N°02) DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAYANGAM ET POUMOUGNÉ , DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI,RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

90	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/EN/DIA/C-BOGO/CIPMP/AI/2019 DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AMORORO-GARRE, GUINLAYE-GARRE ET MAGOUMAI ET A SIRATARE (LOT 1) ET A RIBAOU BOUDOUMANGO, A ABATTOIR MUNICIPAL ET A KADAIRE DAMBAYE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD LOTFLNANCEMENT : RESSOURCES PROPRES. (UNSOUMMISSIONNAIRE PEUT SOUMMISSIONNER LES DEUX LOTS MAIS NE PEUT ÊTRE ADJUDICATAIRE QUE D'UN SEUL) EXERCICE 2019, Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CA.BFM IIIE/CIPM/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3, Maitre d'oeuvre et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Mairie de BAFOUSSAM III(BIP 2019) un Appel d'Offres National Ouvert (AONO)pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une adduction d'eau au village BASSE dans la Commune de Bafoussam IIIe, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 34 000 000 (Trente quatre millions de francs) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public (MINEE). Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter mention;

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CA.BFM IIIe/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 680 000 (six cent quatre vngt mille) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre ou organismes financier agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 Jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. conform

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/04/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif :

Absence de la caution de soumission

pièce administrative absente et non produite dans les 48 heures;

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées;

c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;

d) Figureurs sur la liste des entreprises suspendues;

e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

g) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle on atteste n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);

- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;

- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;

- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);

- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);

- L'offre financière du cocontractant (02 critères).

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de oui seront techniquement qualifiées et admises à l'analyse financière.

NB : Voir grille d'évaluation en annexe (total 26).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe.

BAFOUSSAM le 27 Mars 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE D'EFOULAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.EFOULAN/CDPM/MVILA/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) D'EFOULAN DANS LA COMMUNE D'EFOULAN. PHASE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Efoulan, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'achèvement du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) dans la commune d'Efoulan. Phase II

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif des travaux joint au dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est **de 35.000.000 (Trente Cinq Millions) Francs CFA** Toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (B.I.P) du Ministère de la Santé Publique MINSANTE Exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres au secrétariat du Service général de la commune d'Efoulan sur présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Mairie d'Efoulan, d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** . En cas de difficultés d'acquisition du DAO. saisir l'ARMP.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respPrtivPmPnt marqués rnm.m.e telles devra être déposée contre récépissé à la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mvila sis à la préfecture de la Mvila où un agent de la commune les recevra au **plus tard le 17/04/2019 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AAONO/C.EFOULAN/CDPM/MVILA/2019 DU 27/03/2019

POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA)

D'EFOULAN DANS LA COMMUNE D'EFOULAN. PHASE II

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non —conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **700 000 (sept cent mille) FCFA** établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 17/04/2019 à 15 heures** précises, heure locale, dans la salle de réunion de la CDPM de la Mvila sise à la préfecture de la Mvila par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mvila siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou fa non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre. de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Critères d'évaluation

Pièces Administratives

- a) Absence ou non —conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 6 du RPAO; après le délai réglementaire de 48h prévu par la réglementation.
- b) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire
- c) Fausse déclaration ou des pièces falsifiées ;
- d) Non-respect des critères énoncés dans le RPAO.

Offre technique

- a) Non-conformité des pièces ;
- b) Fausses déclarations
- c) Pièces falsifiées ;
- d) Dossier technique incomplet.

Offre financière

- a) Absence du bordereau des prix unitaires ou du devis quantitatif et estimatif;
- b) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous détail d'un prix unitaire quantifié.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du secrétariat général de la commune d'Efoulan. tél : 693 67 63 52.

EBOLOWA le 27 Mars 2019

Le PRÉFET

EBALE ADJOMO Richard

COMMUNE DE FOUMBOT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/R-OU /D-NOUN/C-FBOT/CCIPM/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. LOT 2(TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBANTOU). EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641742 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Exercice 2019. le Maire de la commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Foubot, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest Lot 2 (Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Mbantou).

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte uniquement sur les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Fécole publique de Mbantou dans la commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif) ;

Travaux préparatoires ;
Fondation ;
Maçonnerie, élévation ;
Menuiserie bois et Métallique ;
Electricité ;
Plomberie sanitaire ;
Revêtement ;
Peinture ;
Toiture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 17 000 000 FCFA (dix sept millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux concernent uniquement le Lot N°2.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publique (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d Appel d Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot.

8. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Fombot sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Fombot d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Fombot. Service de la Passation des Marchés Publics, au plus tard le 22/04/2019 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/R-OU /D-NOUN/C-FBOT/CCIPM/2019 DU 02/04/2019 Pour les travaux de construction de cinq blocs de deux salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Fombot, Département du Noun, Région de l'Ouest. Lot 2 (Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Mbantou). EN PROCEDURE D URGENCE** ».

Financement : BIP Exercice 2019

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA. et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet. Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
3. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/ 2019 à 10 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Fombot sis à l'hôtel de ville de Fombot.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier dû à son propre fait ;
- Avoir un Marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
 - l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
 - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
 - la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Foubot. Tel : 696186036/697851525.

FOUMBOT le 2 Avril 2019

Le MAIRE

NJUTAPONVOUI ALIDOU

COMMUNE DE SANTA

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/SC/ SCITB/2019 OF 19/03/2019 FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY FROM MUNUNG NEBA THROUGH SEFAKA/NTAGO TO MIFICAT IN BALIGHAM VILLAGE IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2019 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Santa Council, Contracting Authority, hereby launches an Opened National Invitation to Tender for the **Extension of Electricity from Munung Neba through Sefaka/Ntago to Mificat in Baligham Village in Santa Subdivision, Mezam Division.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Construction of a Medium Voltage/ Low Voltage mix single phase line with 1x34.4mm² Almelec and 4x25 mm² Aluminum twisted cables covering a distance of 1200m (MV line 900m and LV line 1200m);
- Construction of a Low Voltage single phase line covering a distance of 1800m with 4x25 mm² Aluminum twisted cable;
- Construction of a single phase transformation station equipped with a transformers H6125kVA/17.32kV/B2;
- Supply and Installation of five complete ENEO Subscription and connection sets with a single phase meter each;
- The Sundry expenses will consist of :
 1. Clearing and pruning 7m width on each side of the network.
 2. Transportation of wooden poles, materials and workers.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 30,000,000 (thirty million) CFAF.

4. Allotissement

The work is as follows: **The Extension of Electricity from Munung Neba through Sefaka/Ntago to Mificat in Baligham Village, Santa Subdivision, Mezam Division**

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are In compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2019 Public Investment Budget

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours of the Santa Council, Contract Award Service, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Santo Council, Contract Award Service, as soon as this notice is published against payment of the sum of **50,000 (fifty thousand) CFA Francs**, payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Santa Council, Contract Award Service not later than 7/7/2019 at 9:00am noon local time and should carry the inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/SC/ SCITB/2019 OF 19/03/2019 FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY FROM MUNUNG NEBA THROUGH SEFAKA/NTAGO TO MIFICAT IN BALIGHAM VILLAGE IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION. »

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **600,000 (six hundred thousand) CFA Francs** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the Issuing service or administrative authorities (Governor, Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the technical and Financial offers will take place on the **19/04/2019 at 10:00am local time**, in the conference hall of the Regional Tender's Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the technical and Financial offers will take place on the **19/04/2019 at 10:00am local time**, in the conference hall of the Regional Tender's Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 33/44(75%) of the essential criteria taken in account. The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, In conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 33/44(75%) of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Santa Council.

BAMENDA le 19 Mars 2019

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE DSCHANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CD/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE NZIDENG ET MINMEVET ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE"

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la commune de Dschang Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification de NZIDENG et MINMEVET, arrondissement de Dschang, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent:

L'installation de chantier;

La construction d'une ligne moyenne tension mono aérien en câble Almélec 1X34 mm² ;

La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet;

La construction d'une ligne base tension Mono aérienne en câble torsadé de 4X25 mm²;

La réalisation des branchements témoins et abonnement ENEO;

La fourniture et pose de lampadaires;

Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 35 000 000 FCFA (trente cinq millions de francs CFA)

4. Allotissement

N°	NATURE DES PROJETS	MONTANT PREVISIONNEL	DEL.
UNIQUE	Travaux d'électrification de Nzideng et minmevet	35 000 000	3 Mo

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Dschang.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la commune de Dschang, au service du développement sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Dschang d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP, FAX, Téléphone, etc).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service du Développement de la commune de Dschang au plus tard le 30/04/2019 à 09 heures, heure locale dans une enveloppe cachetée au Maire de la commune et devra porter la mention:

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CD/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE NZIDENG ET MINMEVET ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE"

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à quatre vingt dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (pièce N° 13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est à sept cent mille (700 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/04/2019 à 10 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Non remplacement d'une absente sous 48h ;

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- L'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- La capacité financière du cocontractant,
- L'offre financière du cocontractant ;

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Capacité financière inférieure au tiers du montant toutes taxes comprises de la soumission ;
- avoir un marché résilié ou abandonné en 2018 ;
- avoir un marché de 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- note technique inférieure à $\frac{3}{4}$ ou 75% de oui par rapport aux critères essentiels ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- et signé conjointement par le soumissionnaire et le représentant du Maître d'ouvrage ;
- omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

- production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à six).
Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 70% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans six (06) jours à compter de la date d'annulation à la commune de Dschang

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dschang au Service du Développement.

DSCHANG le 9 Avril 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CD/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DSCHANG,ARRONDISSEMENT DE DSCHANG,DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE"

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2019. le Maire de la Commune de DSCHANG. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux D'ADDUCTION D'EAU potable dans certaines localités de la commune de Dschang, Arrondissement de DSCHANG, Département de la Menoua, Région de l'Ouest, en deux lots repartis comme indiqué ci- dessous :

LOT N°1	ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE DANS LE VILLAGE BAWA, GROUPEMENT FOSSONG-WENTCHENG
LOT N° 2	CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ANDENKOP

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOT 1: ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE DANS LE VILLAGE BAWA, GROUPEMENT FOSSONG-WENTCHENG INSTALLATION DU CHANTIER ET MOBILISATION. TRAVAUX PREPARATOIRES

- Préparation amené et repli du matériel et du personnel, Installation du chantier (plaque de chantier base vie, salle de réunion de chantier,)

PROJET D'EXECUTION

Etude hydrogéologique Plan, Topographique (incluant le profil en long et les courbes de niveau) d'exécution des ouvrages (coupe projetée des captages, réservoir, chambre de collecte, bache pour filtration au sable borne fontaine, regard pour vanne de sectionnement et de vidange, rapport des études et 1 ensemble des plans à approuver avant le début des opérations)

MOBILISATION DE LA RESSOURCE GRAVITAIRE

Travaux de fouilles et aménagement des drains y compris toutes suggestions de captage et de protection du périmètre de captage. Construction d'une chambre de collecte encastrée dans le mur de barrage Béton armé et lissé à l'intérieur de dimension interne de 1,00 m x 1,00 m y compris toutes suggestions de sécurisation d'aération et de raccordement hydraulique.

Construction de l'unité de filtration/décantation à sable y compris toutes suggestions de raccordement hydraulique, défourniture et pose des agrégats pour la filtration

ADDUCTION

Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur et piquet de repérage.

- Fourniture et pose Tuyau d'adduction en PeHD DN 63,10 bars

- Fourniture et pose Tuyau d'adduction en PeHD DN 63,16 bars

CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR SEMI-ENTERRE DE 30 M3 EN MAÇONNERIE DE MOELLON

Terrassement et fouilles

Fourniture et pose moellons pour parois du réservoir

- Plomberie et accessoires (alimentation, trop plein, vidange,...)

DISTRIBUTION

Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur et piquet de repérage.

Fourniture et pose Tuyau de distribution en PeHD DN 63,16 bars

Fourniture et pose Tuyau de distribution en PeHD DN 50,16 bars

Fourniture et pose Tuyau de distribution en PeHD DN 40,16 bars

Fourniture et pose Tuyau de distribution en PeHD DN 32,10 bars

Réhabilitation des bornes fontaines existantes y compris toutes sujétions.

Réparation ponctuelle sur l'ensemble du réseau existantes y compris toutes sujétions.

Construction des branchements particulier avec compteur

Traversée de route/rivière/buse y compris toutes sujétions de sécurisation de la conduite

Construction de regard pour vanne (sectionnement/Fin réseau d'au moins un mètre interne de côté et un mètre de profondeur, recouvert par un regard en béton armé) sécurisé et accessible par une personne en cas d'éventuelle maintenance

Fourniture et pose vannes de sectionnement/Fin réseau

Construction de chambre pour ventouses sécurisée

Construction de chambre pour purge sécurisée

Fourniture et pose de ventouses

Fourniture et pose de purge

Fourniture et pose accessoires de plomberie y compris toutes sujétions de sécurité (clapet anti-retour)

Analyse chimique, physique et bactériologique de l'eau

PERENNISATION DE L'OUVRAGE DES LE DEBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRESENT PROJET

- Mise en place d'une Association des Utilisateurs de l'Eau (AUE) reconnu par la Commune et la délégation départementale du MINEE territorialement compétent y compris toutes sujétions de documentations (statut, règlement intérieur,...) / ou éventuellement, le renforcement des acteurs de l'eau existants dans le village

- Achat et fourniture d'une caisse à outils (comprenant les clés de premières nécessités y compris toutes sujétions, d'appareil de filetage pour tuyaux galva, de petits matériels et au moins 5 tuyaux de différents diamètres présent dans ce présent devis)

Fourniture et pose d'une plaque métallique marquée du schéma synoptique en couleur du réseau en général et du système de traitement de l'eau de la station en particulier, l'identification du projet y compris toutes sujétions d'information complémentaire

Elaboration d'un dossier technique du réseau avec plan de recollement et cartographie du réseau d'AEP

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE ANDENKOP MOBILISATION, INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

Amené et repli du matériel et du personnel

Fabrication et installation du panneau de chantier

Travaux préparatoires : libération des emprises, nettoyage du site du captage, désherbage, desouchage y/c toutes sujétions

- Piquetage du réseau et implantation des ouvrages

ETUDES ET PROJET D'EXECUTION



- Etude hydrogéologique, topographique (incluant profil en long et courbes de niveau)
Projet d'exécution : Plan d'exécution des ouvrages (coupe des captages, chambre de collecte, chambre de décantation, réservoir, borne fontaine, regards,...) et l'ensemble des plans y/c profils en long des conduites à approuver avant le début des travaux

MOBILISATION DE LA RESSOURCE

Terrassement ;décapage de la terre végétale et fouille massive pour la recherche des filets d'eau y/c toutes sujétions
Aménagement des drains de collecte, de la dalle de couverture y/c toutes sujétions de captage de protection de la ressource (construction d'un mur de protection de la zone de captage en maçonneries et crépissage des parois internes et externes) et de raccordement hydraulique Construction d'une chambre de collecte encastrée dans le mur de barrage en béton armé et lissée à l'intérieur au ciment hydraulique et de dimensions internes 1,00 mX1,00 m y/c toutes sujétions de sécurisation, d'aération et de raccordement hydraulique Construction d'une unité de filtration/décantation à sable lissée à l'intérieur au ciment hydraulique y/c

CONSTRUCTION D'UNE BÂCHE SEMI ENTERRE DE 8 M EN MAÇONNERIE DE MOELLON

Terrassement et fouilles pour fondation
Bétonne propre d'épaisseur 5 cm dosé à 150 kg/m³
- Béton armé pour semelle dosé à 350 kg/m³ y/c adjuvant d'étanchéité
Fet P maçonnerie de moellon pour parois
- Béton armé avec adjuvant pour coupole dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions de couvercle de sécurité
- Crépissage intérieur des parois avec adjuvant d'étanchéité, y/c toutes sujétions d'enduit, puis fourniture et pose de la peinture alimentaire
- Fourniture et pose accessoires de plomberies y/c toutes sujétions (alimentation, trop plein, vidange, etc)
- Echelle de visite en acier galvanisé d'au moins 1,5 m supérieure à la hauteur utile du réservoir

Remise en état des lieux

CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION

Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 m avec lit de sable, grillage avertisseur de couleur bleue et piquet de repérage

Fourniture et pose de canalisation PEHD DN63 PN16 avec bande bleue y/c toutes sujétions de pose, d'ancrage au sol et de raccordement

- Traversée de route/rivière/buse y/c toutes sujétions de sécurisation de la conduite
- Construction de regard de visite recouvert par une dalle en béton armé dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions raccordement hydraulique, de gestion et de sécurisation

Fourniture et pose de compteur de production y/c toutes sujétions
Fourniture et pose de vanne de sectionnement y/c toutes sujétions

Fourniture de clapet anti-retour y/c toutes sujétions

Fourniture et pose des piquets de repérage

Fourniture et pose accessoires de plomberie y/c toutes sujétions

Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau

CONSTRUCTION DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Réhabilitation du réservoir existant, y/c toutes sujétions de nettoyage, de fourniture et de pose de peinture alimentaire, de fourniture et de pose d'une échelle en acier galvanisé d'au moins 1,5 m supérieure à la hauteur utile du réservoir

Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 m avec lit de sable, grillage avertisseur de couleur bleue et piquet de repérage

Fourniture et pose de canalisation PEHD DN32 PN10 avec bande bleue y/c toutes sujétions de pose, d'ancrage au sol et de raccordement

- Construction de borne fontaine en béton armé dosé à 350 kg/m³ avec compteur volumétrique, y/c toutes sujétions

- Construction de regard de visite recouvert par une dalle en béton armé dosé à 350 kg/m³ y/c toutes sujétions raccordement hydraulique, de gestion et de sécurisation

Fourniture et installation de robinet de puisage et d'un compteur volumétrique à la zone de captage y/c toutes sujétions d'aménagement, d'installation et raccordement

PERENNISATION DES OUVRAGES

Sensibilisation et mise en place d'un comité de gestion de l'eau reconnu par l'AMEE et la DDMINEE/MENOUA, y/c toutes sujétions de documentation (statut, règlement intérieur,) et/ou redynamisation et renforcement des capacités des acteurs de l'eau existants dans la localité Fourniture d'une caisse à outils comprenant le matériel de première nécessité

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est issu des études préliminaires et est récapitulé dans le présent devis, dans y/c toutes sujétions, et détaillé dans le tableau ci-dessous :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COÛT PREVISIONNEL (FCFA TTC)
LOT 1	BAWA	DSCHANG	MENOUA	OUEST	63 200 000
LOT 2	NDENKOP	DSCHANG	MENOUA	OUEST	18 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont respectivement financés par :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL (FCFA TTC)	MINISTERE FINANCIER
LOT 1	BAWA	DSCHANG	MENOUA	OUEST	63 200 000	MINDDEVE
LOT 2	NDENKOP	DSCHANG	MENOUA	OUEST	18 000 000	MINEE

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Dschang, au secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Dschang, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du maître d'ouvrage (Maire de la Commune de Dschang) ou de l'Autorité Contractante, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre vingt mille (80.000) F CFA pour le lot 1 et trente mille (30000) F CFA pour le lot 2 payable à la recette municipale de la même Commune. L'original de la quittance de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.)

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service du Développement de la Commune de Dschang au plus tard le 30/04/2019 à 09 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Dschang devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CD/CIPM/2019 DU 09/04/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE DSCHANG, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST "EN PROCEDURE D'URGENCE" »

LOT N°1	ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE DANS LE VILLAGE BAWA. GROUPEMENT FOSSONG-WENTCHENG
LOT N° 2	CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NDENKOP

**Financement : BIP 2019
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Le montant de la caution de soumission (2%) par lot est fixé dans le tableau ci-dessous :

LOT	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT PREVISIONNEL (FCFA TTC)
-----	----------	----------------	-------------	--------	------------------------------

**MONTANT
LA CAUTION
(FCFA)**



LOT 1	BAWA	DSCHANG	MENOUA	OUEST	63 200 000	1 270 000
LOT 2	NDENKOP	DSCHANG	MENOUA	OUEST	18 000 000	360 000

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 30/04/ 2019 à 10 heures dans la salle de conférence de la Mairie de DSCHANG, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scarnées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur d'exécuter les travaux après avoir visité le site objet des travaux.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution ;	Oui/Non

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la MARCHE au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Menoua.

DSCHANG le 9 Avril 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE



PRÉFECTURE DU NDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 DU 09 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DIPFEP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU
LA REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Préfet du Ndé Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification de Dipfep dans l'Arrondissement de Bazou, Département du Ndé

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une ligne électrique monophasée de l'axe routier menant au village Dipfep. Par ailleurs les travaux seront complétés par la construction d'une ligne, Mixte MTmonophasée/BT puis d'une ligne BT monophasée en direction du village Dipfep

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de (dix-neuf millions quatre cent douze mille (19 412 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public MINEE-Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Bangangté (service des affaires économiques et financières)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Economique et Financières de la Préfecture de Bagangté dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public, d'une somme non remboursable de **30 000** (trente mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture de Bagangté au plus tard **le 09 mai 2019 à 10 heures**, heure limite de recevabilité porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINAT/F.36/SAEF/CDPM/2019 du 09 avril 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE DIPFEP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAZOU, REGION DE L'OUEST

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de 03 mois, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de **388 240** (trois cent quatre-vingt-huit mille deux cent quarante) et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou une compagnie d'assurance.

Le cautionnement provisoire sera d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet systématique de l'offre, sous peine de non-conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 Mai 2019 à 11 heures à la salle de réunion de la Préfecture de Bagangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un agrément d'accès au réseau, délivrée par ENEO ;

Principaux Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères) ;
- L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (10 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- La méthodologie d'exécution, le planning (adéquation avec la consistance des travaux, le rapport de visite du site et propositions (08 critères) ;
- L'offre financière du cocontractant (03 critères)

NB : Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Bagangté (service des Affaires Economiques et Financières) Tel : 698377251

BANGANGTE le 9 Avril 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

COMMUNE DE MÉRI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2019 DU 21 MARS 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE)
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MERI DANS LA
COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT :
RESSOURCES TRANSFEREES MINDDEVEL, BIP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 2 7 351 01 641350 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meri, Autorité Contractante lance un appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé INTEGRE A MERI, Arrondissement de Meri, Département du Diamaré.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement- peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA,

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public DU MINDDEVEL, Exercice 2019, **Imputation 53 2 7 351 01 641350 2250 Autorisation de Dépenses IU 03510** pour un coût estimatif de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Méri, à Méri Tél : 699804437. BP 23 Méri.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Méri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune de Méri Tél/Fax : 699804437, au plus tard **le 11 Avril 2019 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2019 DU 21 MARS 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MERI DANS LA COMMUNE DE MERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 11 Avril 2019 à 11heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Méri en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes. •

- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **31 critères essentiels** ci-dessous :

a) Présentation sur **4 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;

Le Maire de la commune de Méri, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix(90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Méri, à Méri Tél/Fax 699804437 ou à la Délégation Régionale de la Santé Publique à Maroua.

MAROUA le 21 Mars 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

PRÉFECTURE DE LA MIFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/PREFET-MIFI/MINTRANS/CDPM /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5346603 05451745 2220991

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Prefet du Département de la Mifi, Autorité Contractante lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le MINTRANS représenté par le Délégué Départemental des Transports de la Mifi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoires,

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondation

Lot 400 : Plomberie

Lot 500 : Electricité

Lot 600 : Maçonnerie/élévations

Lot 700 : Plancher à corps creux

3. Allotissement

N° Lot	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel de la première phase TTC
Unique	Travaux de construction de la Délégation Départementale du MINTRANS de la Mifi	Bafoussam	48 400 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTRANS pour le compte de l'Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la préfecture de Bafoussam ou à la Délégation Départementale des Transports de la Mifi.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des affaires Générales de la préfecture de Bafoussam, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 FCFA (Soixante-quinze mille francs)**, payable au Trésor Public. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service des affaires Générales de la préfecture de Bafoussam contre récépissé, au plus tard le **08 Mai 2019 à 10 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
05/AONO/PREFET-MIFI/MINTRANS/CDPM /2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **968 000 (huit cent soixante-huit mille) francs CFA**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **08 Mai 2019 à 11 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la Préfecture de Bafoussam à Bafoussam en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires :

- a) Dossier (Administratif, Technique ou Financier) incomplet ;
- b) Absence de Quittance d'Achat de DAO et/ou de Caution de Soumission sus visées ;
- c) Pièces falsifiées ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**).
- d) Fausse déclaration (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- e) Non satisfaction à au moins **70% des critères essentiels**.
- f) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

g) Absence d'un prix unitaire quantifié

12.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme, pour l'essentiel, au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage Délégué (DDTRANS/Mifi), ou Service des affaires Générales de la préfecture de Bafoussam, le cas échéant.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/F35/MINEE/CDPM/2019 DU 10 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 422 02 451730 2254 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Mifi, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Énergie représenté par le Délégué Départemental de la Mifi, un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification du village Doumdi dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

Localité	Coût prévisionnel du projet en F CFA	Coût prévisionnel de la 1 ^{ère} Phase en F CFA	Coût prévisionnel de la 2 ^{ème} Phase en F CFA
Village Doumdi	51 752 000	31 752 000	20 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'électricité.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public (MINEE) : Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Bafoussam (service des affaires générales), au Service de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MIFI.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des affaires générales de la Préfecture de Bafoussam sur présentation de l'original d'une quittance de versement dans les caisses de la Trésorerie Générale de Bafoussam d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de Passation des Marchés de la Préfecture de Bafoussam au plus tard le **07 Mai à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/F35/MINEE/CDPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BIP - EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de (90) quatre-vingt-dix jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 1 035 000 (un million trente-cinq mille) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre ou organismes financier agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Mai à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la Préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires :

- a) Dossier (Administratif, Technique ou Financier) incomplet ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire (éventuellement) de 48 heures ;
- c) Capacité financière inférieure à 70% du montant prévisionnel
- d) Pièces falsifiées ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**).
- e) Fausse déclaration (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- f) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés et non signés à la fin)
- g) Non satisfaction à au moins **70% des critères essentiels**.
- h) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement publiée par le MINMAP
- i) Absence d'un prix unitaire quantifié

12.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mifi Tel 233 44 47 75 / 696 59 51 52 / 696 72 96 01 / 667 086 731.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 423 03 451730 2246 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Mifi, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Énergie (BIP 2019) représenté par le Délégué Départemental de la Mifi, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à Motricité Humaine à Tomdjodans la Commune de Bafoussam I, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 500 000 (Huit millions cinq cent mille francs)** FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public (MINEE) : Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Bafoussam (service des affaires générales), ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie de la Mifi Tel 696 72 96 01/ 969 59 51 52.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des affaires générales de la Préfecture de la MIFI sur présentation de l'original d'une quittance de versement dans les caisses de la Trésorerie Générale de Bafoussam d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des affaires générales de la Préfecture de Bafoussam au plus tard le **07 Mai à 13 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BIP - EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de (90) quatre-vingt-dix jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de *170 000 (cent soixante dix mille) francs CFA* et délivrée par une des banques de premier ordre ou organismes financier ou compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Mai à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la Préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires :

- a) Dossier (Administratif, Technique ou Financier) incomplet ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire (éventuellement) de 48 heures ;
- c) Capacité financière inférieure à 70% du montant prévisionnel
- d) Pièces falsifiées ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**).
- e) Fausse déclaration (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- f) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés et non signés à la fin)
- g) Non satisfaction à au moins **70% des critères essentiels**.
- h) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement publiée par le MINMAP
- i) Absence d'un prix unitaire quantifié

12.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus évaluées conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » **la moins disante** et remplissant les capacités techniques (70% des critères) et financières requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des affaires générales de la Préfecture de Bafoussam et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mifi Tel 233 44 47 75, 696 59 51 52, 696 72 96 01.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, Le Préfet du Département de la Mifi, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées **dont le Maître d'Ouvrage est le Ministre des Enseignements Secondaires représenté par Directeur du CETIC DE DJUNANG.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux de charpente, et de couverture ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de revêtement – peinture - Vitrierie ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, sur présentation d'une quittance de versement au Trésorerie Générale de Bafoussam de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, au plus tard le 06 Mai 2019 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST » (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à **Quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10.3. du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 06 Mai 2019 à 14 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

iv) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site

v) Non satisfaction d'au moins trente-trois (29) critères sur quarante-trois (41) entraîne l'élimination de l'offre.

vi) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

viii) Offre financière incomplète.

2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

a) Références techniques

- Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;
- Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;
- Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.

b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;

~~- Méthodologie, description des ateliers et organisation ;~~

- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;
- Protection environnementale et sociale ;
- Et sous-traitance.

c) Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif)

- Qualification ;
- Expérience ;
- Coordonnées téléphoniques actualisées.

d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location).

e) Délai d'exécution.

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de (120) cent-vingt jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

13.1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

NB : La non satisfaction d'au moins trente-trois (29) sur quarante-trois (41) critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

13.2 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service des Affaires générales de la préfecture de Bafoussam ou au CETIC de DJUNANG. Téléphone : 696 520 051 / 677 086 731

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BAFOUSSAM le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, Le Préfet du Département de la Mifi, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST, **dont le Maître d'Ouvrage est le Ministre des Enseignements Secondaires représenté par le Proviseur du CETIC de TCHADA**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux de charpente, et de couverture ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de revêtement – peinture - Vitrierie ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, au plus tard le 06 Mai 2019 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante :

« N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DÉPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)»

« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10-3 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 06 Mai 2019 à 11 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la Préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

iv) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site

v) Non satisfaction d'au moins trente-trois (29) critères sur quarante-trois (41) entraîne l'élimination de l'offre.

vi) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement publiée par le MINMAP

vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

viii) Offre financière incomplète.

2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

a) Références techniques

- Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;
- Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;
- Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.

b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;



- Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;
- Protection environnementale et sociale ;
- Et sous-traitance.

c) Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif)

- Qualification ;
- Expérience ;
- Coordonnées téléphoniques actualisées.

d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location).

e) Délai d'exécution.

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de (120) cent-vingt jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

13. Attribution

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
13.1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

NB : La non satisfaction d'au moins trente-trois (29) sur quarante-trois (41) critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

13.2 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service des Affaires générales de la préfecture de Bafoussam ou au CETIC de Tchada. Téléphone : 677 698 430 / 677 086 731

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BAFOUSSAM le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019
POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL DE
BAFOUSSAMEN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339513054417172223

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la finalisation des travaux de construction du village artisanal de Bafoussam pour le compte de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Etage ;
- Charpente-couverture ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Menuiserie bois, métallique et Aluminium ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 247 126 000 FCFA.

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

Le présent appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence s'adresse à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, Imputation Budgétaire : 5339513054417172223.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Service des Marchés, 15^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 200 000 francs CFA payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées et enregistrées dans le registre des offres sous décharge, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02, au plus tard le 10 MAI 2019 à 13 heures, accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. Toute offre incomplète sera purement et simplement rejetée. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL DE BAFOUSSAMEN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à Cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 4 500 000 francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le MINFI. Le délai de validité de la caution est de cent vingt jours (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul par la Commission de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu le 10 MAI 2019 à 14H00, dans la salle des conférences, porte 237 de l'immeuble ministériel dit « Immeuble rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise ou groupement d'entreprises.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Principaux critères d'évaluation
1.	Présentation des offres
2.	Références antérieures de l'entreprise
3.	Organisation et Méthodologie
4.	Photos du site
5.	Personnel du chantier
6.	Matériel de chantier
7.	Planning des travaux et Délai
8.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
9.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis à l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence » ; 15^{ème} étage porte T02, Tél. 222224060.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 015/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE YAOUNDÉ (CIAY)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339511064514152021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du Centre International De L'artisanat De Yaoundé (CIAY).

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°003/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019 publié dans le journal des marchés n°1727 du 21/01/2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux du projet de réhabilitation du Centre International De L'artisanat De Yaoundé (CIAY)..

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **onze millions huit cent soixante deux mille (11 862 000) de FCFA** .

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°001 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019.

N°	Entreprises	Adresses
1.	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé tél : 222 21 59 88
2.	DIDON CONSEILS SARL/CERIDD SARL	BP : 30011 Yaoundé tél : 222 20 69 09

3.	POLYGONE SARL	BP : 0052 Yaoundé Tél : 699 84 64 65
4.	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé tel : 222 23 25 99
5.	GROUPEMENT INTEGC SARL - GE	BP : 11088 Yaoundé tél : 699 92 48 95
6.	MEDOH INTERNATIONAL BET and SURVEY	BP : 383 Douala tel : 670 85 25 32
7.	CAMEROUN ENGINEERING S.A	BP : 471 Yaoundé tél : 675 06 71 74
8.	NEK CAMEROUN – METRA CONSEILS	BP : 25129 Yaoundé Tél : 699 78 79 73
9.	CREACONSULT	BP : 11735 Douala tél : 699 51 95 85
10.	CENTRALE DE SERVICES	BP : 701 Yaoundé tél : 677 59 54 98
11.	ETS SONIA	BP : 12555 Yaoundé Tel : 699 97 05 59
12.	ICE CAMEROUN	BP : 13183 Yaoundé tél : 677 57 40 37
13.	INGENIEURS ASSOCIES SARL	BP : 2719 Yaoundé tél : 242 10 66 94

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – Exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tel. Les offres électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C. Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 015 /AONR

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de cinq (05) mois et court à compter de la notification

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme financier agréé.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de pièces administratives et techniques.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

1. L'ouverture des pièces administratives et techniques aura lieu le **08 MAI 2019** à partir de **14 heures** par la Commission d'Appel d'Offres.
2. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été jugées recevables seront admis à participer à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du Dossier Administratif après 48 heures ;
- Absence de caution de soumission ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission.

2. LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'Offre	05
2	Référence des prestations	20
3	Compétences et qualification du personnel proposé	50
4	Moyens Techniques et matériels	15
5	Méthodologie et planning	10

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la mieux disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 % de oui.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le *MINISTRE*

BASSILEKIN III Achille

PRÉFECTURE DE MBERE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2019 DU 10 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOMBO LAKA, COMMUNE DE
MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BIP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, Le Préfet du Département du Mbéré l'autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert pour la réalisation des travaux d'électrification rurale de la localité de Kombo Laka, dans l'Arrondissement de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, tels que décrits dans le cadre du devis quantitatif joint à ce DAO comprennent :

- Construction d'une ligne basse tension avec accessoires;
- Construction d'un abri pour groupe électrogène;
- Fourniture et pose d'un groupe électrogène de 50 KVA;
- Fourniture et pose des compteurs 2 fils;
- Prestations diverses.

Le tout, conformément au cadre du devis quantitatif ci-joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **cinquante million (50 000 000) de FCFA** avec une tranche ferme de 25 000 000 FCFA pour l'exercice budgétaire 2019 et une tranche conditionnelle de 25 000 000 FCFA pour l'année 2020.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019(MINEE) de la République du Cameroun.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture de Meiganga dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture de Meiganga, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75000) francs CFA** délivrée par le Receveur des Finances de Meiganga, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture de Meiganga, au plus tard **le 10 Mai 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2019 DU 10 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour l'Électrification rurale de KOMBO LAKA, Arrondissement de MEIGANGA, Département du MBERE est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'**un million (1000000) de francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 10 Mai 2019 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Préfecture de Meiganga, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbéré.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire légalement représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance de l'offre présentée et ce, même en cas de groupement.

12. Critères d'évaluation

1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre;
- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances;
- l'absence ou la non validité des autres pièces administratives et non régularisés dans les 48 heures après dépouillement;
- La non présentation de l'agrément du Ministre de l'Eau et de l'Énergie pour la réalisation des projets d'électrification rurale sur BIP 2019 au Cameroun (voir Direction de l'Électricité au MINEE)
- La non-conformité de l'offre technique au DAO;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produite en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées.

Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et doivent être conformes aux modèles

2. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification porteront sur :

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années **oui/non**;
 - l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres **oui/non**;
 - les références de l'Entreprise dans le domaine de l'électrification, les extensions des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, des postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés, des petits systèmes décentralisés, une expérience avérée sur les Énergies Renouvelables **oui/non**;
 - la disponibilité du matériel et des équipements appropriés **oui/non**;
 - l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise **oui/non**.
- Le non-respect de deux (02) critères entraînera l'élimination de l'Offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat de la Préfecture de Meiganga.

MEIGANGA le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

MVOGO SYLYAC-MARIE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VALLÉE DU NTEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AAONO/PU/L12/CDPM/V.NT/2019 DU 03/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE NSAKOUA POUR LE COMPTE DU MINISTRE DES
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet de la Vallée du Ntem lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) de salles de classe au CETIC de Nsakoua. pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment [installation du chantier, le terrassement, les [fondations. la](#) maçonnerie. l'élévation. la [charpente. la](#) couverture, l'électricité, le plafond, la menuiserie [métallique. la](#) peinture. l'assainissement. etc

3. Cout Prévisionnel

pour un montant toutes taxes comprises de vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit camerounais

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics de la Préfecture d'Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **40 000 FCFA** versée au Trésor Public (Recette des Finances d'Ambam) . Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d un cautionnement bancaire provisoire de **420 000 FCFA** par lot établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINF I et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres. ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande après constitution du cautionnement définitif

8. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du Ntem **au plus tard le 24/04/2019 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AAONO/PU/L12/CDPM/V.NT/2019 DU 03/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AU CETIC DE
NSAKOUA POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois, **aura lieu 24/04/2019 à 15 heures.** heure locale à la Préfecture d'An-barn. par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions du DAO:

fausse déclaration ou pièce falsifiée

dossier technique incomplet

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié

offre financière incomplète :

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre Références de l'entreprise

Moyens matériels .

Personnel d'encadrement de l'entreprise

Propositions techniques

Capacité financière de l'entreprise

Méthodologie d'exécution de chaque tâche

Planning d'exécution des travaux Visite des lieux et rapport de visite

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière

11. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux Entreprises se trouvant dans les conditions ci-après. N'avoir pas encore livré, à la date d'ouverture des offres relatives à la présente procédure, au minimum les 80% des marchés dont elle a été attributaire au titre de l'exercice 2015. Avoir déjà été attributaire de 02 (deux) marchés dans le cadre de l'exercice en cours

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marchés, sis à la préfecture d'Ambam

AMBAM le 3 Avril 2019

Le PRÉFET

QUETONG KONGUEH Anderson

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 018/AONR /MINPMEESA/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FINALISATION TRAVAUX DU VILLAGE ARTISANAL DE BAFOUSSAM (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339513054417172021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'œuvre de la finalisation des travaux du Village Artisanal de Bafoussam.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°002 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019 publié dans le journal des marchés n°1727 du 21/01/2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux du projet de la finalisation des travaux du Village Artisanal de Bafoussam. Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **vingt quatre millions sept cent mille (24 700 000) de FCFA .**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°002 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019.

N°	Entreprises	Adresses
1.	CER ENGINEERING	BP : 31 580 Yaoundé tél : 677 53 77 29
2.	DIDON CONSEILS SARL/CERIDD SARL	BP : 30011 Yaoundé tél : 222 20 69 09
3.	POLYGONE SARL	BP : 0052 Yaoundé Tél : 699 84 64 65

4.	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé tel : 222 23 25 99
5.	GROUPEMENT INTEGC SARL/GENERAL SARL	BP : 11088 Yaoundé tél : 699 92 48 95
6.	MEDOH INTERNATIONAL BET and SURVEY	BP : 383 Douala tel : 670 85 25 32:
7.	ETS SONIA	BP : 12 555 Yaoundé
8.	AFRIKAN METHOD SARL	BP : 2833 Yaoundé 242 10 62 76/699 52 74 36
9.	CRÉACONSULT	BP : 11735 Douala tél : 699 51 95 85
10.	GPT ENSERBAT TP/GROUPE SERFOPRA SARL	BP : 11 366 Yaoundé tél : 699 41 33 49
11.	GROUPEMENT NEK/METRA CONSEILS	BP : 25129 Yaoundé tél : 699 78 79 73
12.	Le COMPETING	BP : 7214Yaoundé tél : 222 21 59 88

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – Exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme te électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C. Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de Six (06) mois et court à compter de la notification

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme f

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copie. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de pièces requises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

1. L'ouverture des pièces administratives et techniques aura lieu le **10 MAI 2019** à partir de **14 heures** par la Commission d'Appel d'Offres.
2. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été déclarées recevables seront admis à participer à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du Dossier Administratif après 48 heures ;
- Absence de caution de soumission ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission.

2. LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'Offre	05
2	Référence des prestations	20
3	Compétences et qualification du personnel proposé	50
4	Moyens Techniques et matériels	15
5	Méthodologie et planning	10

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la mieux disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 %.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE 2 DE LA PEPINIÈRE NATIONALE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339511064514152021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe 2 de la Pépinière Nationale Pilote de Référence des Entreprises d'Edéa.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019 publié dans le journal des marchés n°1727 du 21/01/2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux du projet de construction du bâtiment annexe 2 de la Pépinière Nationale Pilote de Référence des Entreprises d'Edéa.

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **dix huit millions (18 000 000) de FCFA** .

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°001 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019.

N°	Entreprises	Adresses
1.	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé tél : 222 21 59 88
2.	DIDON CONSEILS SARL/CERIDD SARL	BP : 30011 Yaoundé tél :222 20 69 09
3.	POLYGONE SARL	BP : 0052 Yaoundé Tél : 699 84 64 65

4.	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé tel : 222 23 25 99
5.	GROUPEMENT INTEGC SARL – GE	BP : 11088 Yaoundé tél : 699 92 48 95
6.	MEDOH INTERNATIONAL BET and SURVEY	BP : 383 Douala tel : 670 85 25 32 :
7.	GENEX SARL	BP : 5563 Yaoundé tél : 222 22 54 27
8.	AFRIKAN METHOD SARL	BP : 2833 Yaoundé 242 10 62 76/699 52 74 36
9.	Créaconsult	BP : 11735 Douala tél : 699 51 95 85
10.	CENTRALE DE SERVICES	BP : 701 Yaoundé tél : 677 59 54 98
11.	GROUPEMENT NEK – METRA CONSEILS	BP : 25129 Yaoundé tél : 699 78 79 73
12.	ETS SONIA	BP : 125555 Yaoundé tél : 699 97 05 59

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – Exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA). Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupe.

9. Remises des offres

Chaque offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels. Les offres électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C. Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINPMEESA/C

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de Six (06) mois et court à compter de la notification

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme financier agréé.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copie. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de pièces.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

1. L'ouverture des pièces administratives et techniques aura lieu le **09 MAI 2019 à partir de 14 heures** par la Commission d'Appel d'Offres.
2. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été déclarées recevables par la Commission d'Appel d'Offres seront admis à participer à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du Dossier Administratif après 48 heures ;
- Absence de caution de soumission ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission.

2. LES CRITÈRES ESSENTIEL

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'Offre	05
2	Référence des prestations	20
3	Compétences et qualification du personnel proposé	50
4	Moyens Techniques et matériels	15
5	Méthodologie et planning	10

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la mieux disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 %.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le *MINISTRE*

BASSILEKIN III Achille

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/A0N0/L11/CDPM/2019 DU 09/03/2019 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LOBE ECOLE PUBLIQUE ET BIKONDO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation de 02 forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités du Département de l'Océan ainsi qu'il suit

DEPARTEMENT DE L'OCEAN					
N° d'ordre	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	M.O/M.O.D /COMMUNE	LOCALITE DE REALISATION	IMPUTATION BUDGETAIRE
01	Construction d'un forage équipé de PMH à LOBE Ecole Publique	BIP MINEE	COMMUNE DE KRIBI 1ER	LOBE Ecole Publique	53 32 423 03 451815 2246 811 / LU05652
02	Construction d'un forage équipé de PMH à BIKONDO	BiP MINEE	COMMUNE DE KRIBI 2"	BIKONDO	53 32 423 03 451815 2246 811 W05651
TOTAL FORAGES : 02					

NB : chaque forage fera l'objet d'un contrat individuel.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est définie ainsi qu'il suit :

Les études géophysiques ;

L'implantation des forages ;

L'installation du chantier, y compris l'amené et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements : orage ;

Le Développement, le pompage et les essais de débits ;

Les travaux de superstructure : construction de la clôture avec portillon métallique, de l'aire de puisage, de la rigole et du puits perdu ;

Installation de la PMH ;

Désinfection et analyses des eaux

Formation des artisans réparateurs et remise d'un trousseau de clé de dépannage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres se présentent respectivement comme ci-dessous contenus dans

4. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les c

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi dès publication du présent avis, contre représentation des frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait d

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/A0N0/L11/CDPM/2019 DU 09/03/2019 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRAMWAY A TRAVERS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION BRETAGNE »

« A n'ouvrir qu'en présence de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de l'Océan (CDPM) »

9. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de la part de la CDPM.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **340 000 (trois cent quarante mille euros)** dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme à ces conditions de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres **aura lieu le 18/04/2019 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de l'Océan (CDPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette ouverture des offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a. Les critères éliminatoires:

1. Dossier administratif incomplet ou non conforme (absence de la caution à l'ouverture ; sous réserve des dispositions du p
2. b. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authe
3. N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins un (01) marchés similaires tel que défini par le prés
4. N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années ,
5. Absence dans l'offre technique d'une rubrique a méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
6. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
7. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
8. Offre financière anormalement basse ;

b. Les critères essentiels:

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques

1 PRESENTATION GENERALE (01 CRITERE)

ii) L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (06 CRITERES)

iii) MOYENS HUMAINS (06 CRITERES);

iv) MOYENS MATERIEL (05 CRITERES) y) METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 CRITERES)

vi) CAPACITE FINANCIERE. (02 CRITERES)

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères
critères portent sur

Avoir obtenu 70% des critères essentiels de qualification ,

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence e la caution ;

Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement, pour la caution et 48 heures pour tes autres pièces;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exéc
réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

I. Présentation : (01 critère)

II. Références : (06 critères)

1. Personnel d'encadrement : (06 critères)
2. Matériel : (05 critères)
3. Méthodologie (05 critères)
4. Offre financière : (02 critères)

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dos dont l'offre aura été évaluée la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de passation des Marchés sise 222.46.12.31, FAX 222.46.11.96.

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCUBATION DE FIFINDA (PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339511064518152030

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un consultant technique en vue de réaliser les études architecturales et géotechniques pour la construction du centre d'incubation de Fifinda.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°004 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019 publié dans le journal des marchés n°1727 du 21/01/2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent la réalisation l'étude architecturale et géotechnique pour la construction de l'incubateur de FIFINDA.

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 : Etudes préliminaires de démarrage ;
- Étape 2 : – Avant-projet sommaire (APS) ;

- Avant-projet détaillé (APD) ;
- Etude de faisabilité ;
- Confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) et production d'une maquette numérique en 3D.

- Étape 3 : rapport final.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **soixante millions (60 000 000) de FCFA** .

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°004 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/BSCSEM/2019 du 18 Janvier 2019.

N°	Entreprises	Adresses
1.	ECCAM CONSULTING	BP : 12 773 Yaoundé tél : 222 64 53 00
2.	GPT CIA SARL/ARCHI BUSINESS SARL	BP : 2 719 Yaoundé tél : 242 10 66 94
3.	POLYGONE SARL	BP : 0052 Yaoundé Tél : 699 84 64 65
4.	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé tel : 222 23 25 99
5.	CENTRALE DE SERVICES	BP : 701 Yaoundé tél : 677 59 54 98
6.	AFRIKAN METHOD SARL	BP : 2833 Yaoundé 242 10 62 76/699 52 74 36
7.	GPT EXPLORA/CRÉACONSULT	BP : 11735 Douala tél : 699 51 95 85
8.	GPT ENSERBAT TP/GROUPE SERFOPRA SARL	BP : 11 366 Yaoundé tél : 699 41 33 49
9.	LE COMPETING	BP : 7 214 Yaoundé tél : 222 21 59 88

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – Exercice

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme te électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C. Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 014 /AONR/M

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de cinq (05) mois et court à compter de la notification

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme financier agréé.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de pièces.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

1. L'ouverture des pièces administratives et techniques aura lieu le **08 MAI 2019 à partir de 14 heures** par la Commission d'Appel d'Offres.
2. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été jugées recevables seront admis à participer à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément pour étude et contrôle géotechnique ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission.

2. LES PRINCIPAUX ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'Offre	05
2	Référence des prestations	20
3	Compétences et qualification du personnel proposé	50
4	Moyens Techniques et matériels	15
5	Méthodologie et planning	10

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la mieux disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 %.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le *MINISTRE*

BASSILEKIN III Achille

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019
RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION A LA FIBRE OPTIQUE DE LA PEPINIÈRE NATIONALE
PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5339511064514152276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux d'interconnexion à la fibre optique de la Pépinière Pilote De Référence des Entreprises D'ÉDÉA en procédure d'urgence pour le compte de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La fourniture du matériel de génie civil ;
- Les travaux de génie civil.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Quinze millions (15 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

Le présent appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence s'adresse à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, Imputation Budgétaire N° 5339511064514152276.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, 15ème étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Service des Marchés, 15^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées et enregistrées dans le registre des offres sous décharge, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » **porte T02**, au plus tard le **09 MAY 2019 à 13 heures**, accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. **Toute offre incomplète sera purement et simplement rejetée.** Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 017/AONO/MINPMEESA/CIPM/2019 DU09 AVRIL 2019_RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION A LA FIBRE OPTIQUE DE LA PEPINIÈRE NATIONALE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'ÉDÉA EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le MINFI. Le délai de validité de la caution est de cent vingt jours (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul par la Commission de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu le **09 MAY 2019 à 14H00**, dans la salle des conférences, porte 237 de l'immeuble ministériel dit « Immeuble rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise ou groupement d'entreprises.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Principaux critères d'évaluation
1.	Présentation des offres
2.	Références antérieures de l'entreprise
3.	Organisation et Méthodologie
4.	Photos du site
5.	Personnel du chantier
6.	Matériel de chantier
7.	Planning des travaux et Délai
8.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
9.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis à l'immeuble ministériel n°1 dit «Immeuble de l'urgence» ; **15^{ème} étage porte T02, Tél. 222224060.**

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE DE BAHAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-AI/2019 DU10/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOUKUEFERME AGRICOLE ETSES ENVIRONS DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-ressources transférées-Exercice 2019, Le Maire de la commune de Baham, Autorité Contractante lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'adduction d'eau potable à boukue ferme agricole et ses environs dans la commune de Baham, Département des Hauts Plateaux (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-Captage-Réservoir semi enterré-château- Canalisations Bome Fontaine- Equipement du réseau- Divers ;

3. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués d'un lot définis ci-après:

LOT	DESIGNATION	COUT PREVISIONNEL
LOT UNIQUE	D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOUKUE FERME AGRICOLE ET SES ENVIRONS	32 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine d'adduction d'eau potable gravitaire.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Les dossiers de demande de cotation peuvent être consultés niveau des services technique de la Mairie de Baham dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés au service Technique de la commune de Baham. Ces dossiers pourront être retirés dans le même service sur présentation des quittances de versement à la Recette Municipal de Baham d'un montant 55000 (cinquante-cinq mille FCFA) Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Baham, au plus tard le 01/05/2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/M1NDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-AI/2019 DU 10/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOUKUE FERME AGRICOLE ETSES ENVIRONS DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est trois (03) mois calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	CAUTIONNEMENT PROVISoire
LOT UNIQUE	D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BOUKUE FERME AGRICOLE ET SES ENVIRONS	640 000

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service OTetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 01/05/2019 à 13 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux dans la salle de réunion de la Délégation Départementale MINMAP-HP. Site au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant ladite Délégation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement;
- Absence de la caution de soumission
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de sept (07) exemplaires) ;
- Certification des photocopies des documents certifiés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Pereoimels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Capacité financière supérieur au 1/3 du montant prévisionnel du marché ;

14. Attribution

Le soumissionnaire remplissant toutes les capacités Administratives et techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO et qui présentera ensuite l'offre évaluée la moins disante, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Mairie de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 10 Avril 2019

Le MAIRE

KAMDEM Roger Gustave

COMMUNE DE BAYANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.BYGAM/SIGAM /CDPM-KK/2019 DU 09/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DJABU (LYCEE DE BAYANGAM) DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 02 641732 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Bayangam, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de BAYANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine dans la localité de DJABU (LYCEE DE BAYANGAM), dans la Commune de BAYANGAM; Département du Koung-khi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
MOBILISATION ;
FORAGE ;
EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT - POMPAGE ;
SUPERSTRUCTURE ;
EQUIPEMENT ;
MISE SUR PIED COMITE DE GESTION ;
ANALYSE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est comme défini dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT
	Construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine dans la localité de DJABU (LYCEE DE BAYANGAM) dans la Commune de BAYANGAM	8 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique définis dans le tableau ci-après :

N° LOT	DESIGNATION	IMPUTATION
	Construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine dans la localité de DJABU (LYCEE DE BAYANGAM) dans la Commune de BAYANGAM	53 30 393 02 641732 2246 821

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) de l'exercice 2019 Ressources Transférées.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bayangam; Tél : 675 43 23 25 / 691 12 40 71, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables, à la Commune de Bayangam dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10 000 (dix mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Bayangam.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies niarquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bayangam, au plus tard le 30 Aril 2019 à 10 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /CDPM-KK/2019 DU 09/04/2019 N°05/AONO/C.BYGAM/SIGAM EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DJABU (LYCEE DE BAYANGAM) DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST»

Financement ; BIP2019-Ressources Transférées

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant ta date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30 Avril 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Koung-khi sis à l'immeuble abritant la Délégation Départementale des Marchés Publics du Koung-Khi à Bandjoun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

• Critères éliminatoires

Les principaux critères de qualification du soumissionnaire sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces Administratives

- a) Pièces administratives non conformées et non régularisée dans un délai de 48 heures
- b) Absence de la caution de soumission
- c) Toute fausse déclaration ou mensongère relevée dans le dossier, pièces falsifiées ou scannées.

Offre Technique

- a) Absence de déclaration sous l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier au cours des deux derniers années ;
- b) Avoir obtenu moins de 70% des critères retenus (17/24 critères)

Offre Financière

- a) Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière pour un poste où il est défini une quantité ;
- b) Capacité financière strictement inférieure au tiers (1/3) du montant prévisionnel du projet.

NB ; Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

• Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

Situation financière

Capacité financière

Expérience ;

- Références de l'entreprise ;

Personnels ;

- Personnel d'encadrement de l'entreprise;

Matériels :

- Matériel de chantier à mobiliser;

- Proposition technique

Visite de site :

- Rapport de visite de site illustratif ;

Présentation :

- Présentation de l'offre

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessus.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 70% des critères de qualification énumérés ci-dessus

évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bayangam; Tél : 675 43 23 25 / 691 12 40 71.

BAYANGAM le 9 Avril 2019

Le MAIRE

NOUESTSA LÉOPOLD HYACINTHE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/L11/CPM/2019 DU20/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AU LYCEE BILINGUE DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de l'Océan, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes au Lycée Bilingue de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries -élévations ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des Prudes préalables est de 22 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINESEC 2019).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi sur présentation de l'originale d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués corps tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi **au plus tard le 29/04/2019 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/L11/CPM12019 DU 03/04/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AU LYCEE BILINGUE DE KRIBI.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **29/04/2019 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE	(01 critère)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(01 critère)
III MOYENS HUMAINS	(06 critères)
IV MOYENS MATERIELS	(02 critères)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 critères)
VI CAPACITE FINANCIERE	(01 critère)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de l'Océan.

KRIBI le 29 Mars 2019

Le PRÉFET

BISSAGA Antoine

COMMUNE DE BAYANGAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.BYGAM/CDPM/2019 DU 09 AVRIL 2019
 PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
 CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUOSHI DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU
 KOUNG-KHI ; REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Bayangam, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de BAYANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KOUOSHI, dans la Commune de BAYANGAM: Département du Koung-khi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE - ELEVATION ;
- CHARPENTE COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est comme défini dans le tableau ci-dessous ;

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT
Unique	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de KOUOSHI dans la Commune de BAYANGAM	16 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique définis dans le tableau ci-après :

N° LOT	DESIGNATION	IMPUTATION
Unique	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de KOUOSHI dans la Commune de BAYANGAM	

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) de l'exercice 2019 Ressources Transférées.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bayangam, Tél : 675 43 23 25 / 691 12 40 71, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables, à la Mairie de Bayangam, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 600 (vingt-cinq mille six cent) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Bayangam.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Bayangam, au plus tard le 30 Avril 2019 à 10 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.BYGAIVI/CDPM- TBEC/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUOSHI DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI ; REGION DE L'OUEST »

Financement : BIP2019-Ressources Transférées

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent vingt mille (320 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité

Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une

banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30 AVR 2019 à 11 heures par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Bayangam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Absence de la caution de soumission,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante (48) heures ;

Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché au cours des deux dernières années .

Offre Technique

• Etre suspendu de la commande publique ;

Non-respect de 20 critères au moins sur les 28 retenus.

Offre Financière

' Absence d'un prix unitaire quantifié,

' Non-conformité de la lettre de soumission.

• Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur;

Situation financière ;

- Le chiffre d'affaires (2 critères) ;

Expérience ;

- Références de l'entreprise (4 critères) ;

Personnels ;

- Personnel d'encadrement de l'entreprise (10 critères) ;

Matériels :

- Matériel de chantier à mobiliser (4 critères) ;

- Proposition technique (3 critères).

Visite de site :

- Rapport de visite de site illustratif (3 critères) ;

Présentation :

- Présentation de l'offre (2 critères).

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessus.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 critères des 28 critères de qualification énumérés

ci-dessus évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bayangam, Tél: 675 43 23 25/691 124071.

BAYANGAM le 9 Avril 2019

Le MAIRE

NOUESTSA LÉOPOLD HYACINTHE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L11/CDPM/2019 DU 09/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A AKIE, MVENGUE CENTRE ET MVENGUE, ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation de 03 forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de l'Arrondissement de MVENGUE, Département de l'Océan ainsi qu'il suit

DEPARTEMENT DE L'OCEAN					
N° d'ordre	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	M.O.F.M.O.DICOMMUNE	LOCALITE DE REALISATION	IMPUTATION BUDGETAIRE
01	Construction d'un forage équipé de PMH à MVENGUE CENTRE	BIP MINEE	COMMUNE DE MVENGUE	MVENGUE CENTRE	53 32 423 03 451815 2246 811
02	Construction d'un forage équipé de PMH à MVENGUE	BIP MINEE	COMMUNE DE MVENGUE	MVENGUE	
03	Construction d'un forage équipé de PMH à AKIE	BIP MINEE	COMMUNE DE MVENGUE	AKIE	
TOTAL FORAGES : 03					

2. Consistance des prestations

Les études géophysiques ;

- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amené et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements du forage ;
- Le Développement, le pompage et IPc Pssais de débits ;
- Les travaux de superstructure : constiuction de la clôture avec portillon métallique, de l'aire de puisage, de la rigole et du p
- Installation de la PMH ;
- Désinfection et analyses des eaux ;
- Formation des artisans réparateurs et remise d'un trousseau de clé de dépannage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres se présentent respectivement comme ci-dessous contenus dans

4. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estime

5. Financement

capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi ; dès publication du présent avis, contre paiement des frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**N°003/AONO/L11/CDP
CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMBÂTIMENTS
AKIE, MVENGUE CENTRE ET MVENGUE
DE L'OCEAN, REGION DE**

« A n'ouvrir qu'après la date de validité des offres »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **510 000 (cinq cent dix-mille) FCFA** en pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme sera rejetée. Les offres doivent être accompagnées d'un chèque de banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps L'ouverture des offres **aura lieu le 18/04/2019 à 15 heures** précises par la Comm s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a. Les critères éliminatoires:

1. Dossier administratif incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°0021CAB/F
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authenti
3. N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins un (01) marchés similaires tel que défini par le prés
4. N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années ;
5. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
6. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
7. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
8. Offre financière anormalement basse ;

b. Les critères essentiels:

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques

I) PRESENTATION GENERALE (01 CRI-FERE);

II) L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (06 CRITERES);

III) MOYENS HUMAINS (06 CRITERES);

IV) MOYENS MATERJEL (05 CRITERES);

V) METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 CRITERES);

VI) CAPACITE FINANCIERE. (02 CRITERES);

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Doss évaluée la moins disante.

NB : Les entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours des exercices budgétaires 2016,2017 et 2018 devron

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Kribi ou de la D...
appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 7251 699 370 748.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AAO/PU/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SOUS-QUARTIER MARITIME ET LACUSTRE DE CAMPO (ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'Océan) EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 46 607 03 451815 2240 992

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Préfet du département de l'Océan, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Sous-quartier Maritime et Lacustre de CAMPO (Département de l'Océan).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préliminaires ;

Démolitions ;

Maçonnerie;

Menuiserie bois, métallique et alu ;

Revêtement sol ;

Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des (travaux à l'issue des études préalables est de : **30 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

travaux sont en un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais ou tout groupement impliquant des opérateurs Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du Cameroun de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire N°53 46 607 03 451815 2240 992.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au Service de passation des Marchés sise à la délégation départementale des marchés publics de l'Océan, ou à la Préfecture de Kribi TEL : 222.46.12.31, FAX 222.46.11.96.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier peut être obtenu au Service de passation des Marchés sise à la délégation départementale des marchés publics de l'Océan, ou à la Préfecture de Kribi, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **vingt-cinq mille (25.000) Francs** non remboursable.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat des Marchés Publics auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, sise à la Préfecture de Kribi, au plus tard le **18/04/2019 à 12 heures** et devra présenter la mention :

'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AA0/PU/LI1/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SOUS-QUARTIER MARITIME ET LACUSTRE DE CAMPO EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **six cent mille (600 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et précisant « VALABLE PENDANT TRENTE (30) JOURS, AU-DELA DE LA DATE ORIGINALE DE VALIDITE DES OFFRES »

12. Recevabilité des Offres

Séparément Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de la caution par lot soumissionné est porté sur le tableau ci-dessus. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un seul temps le **18/04/2019 à 13 heures** par la Commission départementale de Passation des Marchés de l'Océan, dans la salle de conférence des réunions de la délégation départementale du M I N EPAT/OCEAN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix &ment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Critères éliminatoires

pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

NB : Les entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours des exercices budgétaires 2016,2017 et 2018 devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux (procès verbal de réception).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Kribi ou de la Délégation Départementale l'Eau et de l'Energie de l'Océan. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 7251 699 370 748.

KRIBI le 29 Mars 2019

Le PRÉFET

BISSAGA Antoine

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00015/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE TROIS (3) DIRECTIVES SUR LA GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES POLYCHLOROBIPHENYLES (PCB) AU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 28 363 01 330002 2021 UNITE PHYSIQUE : 202101

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019

IMPUTATION

53 28 363 01 330002 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du cadre juridique et normatif du sous-secteur environnement, action 01 du programme 363 (lutte contre les pollutions et les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, au titre de l'exercice budgétaire 2019, un appel d'offres national restreint pour le recrutement, en procédure d'urgence, d'un consultant en vue de l'élaboration de trois (3) directives sur la gestion écologiquement rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations dans le cadre de cet appel d'offres consistent à :

- 1) Faire un état des lieux des directives sur la gestion écologiquement rationnelle des PCB dans d'autres pays dans le monde et particulièrement dans les sous-régions Afrique centrale et Afrique de l'Ouest ;
- 2) Faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des directives existantes ;
- 3) Elaborer et consolider dans les deux langues officielles, les trois (3) directives suivantes portant sur la gestion écologiquement rationnelle des PCB :
 - i. Démantèlement des équipements à PCB allant de la mise hors tension de l'équipement au démontage de celui-ci,
 - ii. Transport des PCB,
 - iii. Stockage des équipements PCB,
- 4) Proposer un projet de textes pour rendre les directives d'application obligatoire ;
- 5) Organiser les réunions de validation des dites directives ;
- 6) Participer aux réunions et en produire les compte rendus ;
- 7) Produire cent (100) copies de documents de directives sur la gestion écologiquement rationnelle des PCB.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant fait l'objet d'une pré-qualification :

N°	Noms	Adresses
1	TERRE-ENVIRONNEMENT-AMENAGEMENT (TEREA)	BP 6583 Yaoundé, Tél. : +237 690173794
2	AGORA CONSULTING	BP 6583 Yaoundé, Tél. : +237 242 235174 / 242 01 10 82
3	RAINBOW ENVIRONMENT CONSULTING	BP 30137 Yaoundé, Tél. : 699 93 64 46 / 699 25 89 38 3
4	SOPADIS Sarl	BP 35172 Yaoundé, Tél. : +237 677 28 04 / 698 35 35 01

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public (BIP) sur la ligne d'imputation budgétaire 53 28 363 01 330002 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, téléphone 242 01 54 18, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, téléphone 242 01 54 18, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le 2 mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
 N°00015/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019
 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE
 TROIS (3) DIRECTIVES SUR LA GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES POLYCHLOROBIPHENYLES
 (PCB) AU CAMEROUN
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre (4) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le 2 mai 2019 à 15 heures par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM sis au boulevard du 20 MAI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de passation des marchés ;
- 3) Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- 4) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- 5) Présence d'information financière dans la proposition technique ;
- 6) Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

- 1) Compréhension de la mission,40
 - a) Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b) Description de la méthodologie15
 - c) Plan de travail5
 - d) Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 - 2) Expérience des consultants (personne morale).....10
 - 3) Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....50
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, téléphone 242 01 54 18.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
016/DC/MINADER/PNDCF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET INSTALLATION
DES EQUIPEMENTS DE COMMERCIALISATION AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES
CLUTURES FRUITIERES (PNDCF) FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET DU PADRT, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU PNDCF - EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 30 393 04 330001 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer la commercialisation des fruits à travers le groupage, le traitement et le conditionnement des produits, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Projet National de Développement des cultures fruitières (PNDCF), un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition et installation des équipements de commercialisation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture de **800** caisses en plastique pour conditionnement des fruits

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de huit millions (**8 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le BIP MINADER- Budget du PNDCF; Exercice 2019, Imputation : 53 30 393 04 330001 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quatorze mille (**14 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 02 Mai 2019 à 14 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°016/DC/MINADER/PND/CF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET INSTALLATION
DES EQUIPEMENTS DE COMMERCIALISATION AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES
CULTURES FRUITIERES (PND/CF)».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.
2. Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées dans les magasins du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de DC d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **02 Mai 2019 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00014/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MONITORING ECOLOGIQUE ET D'ALERTE PRECOCE AU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 28 361 03 330003 2020 UNITE PHYSIQUE : 2020001

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019
IMPUTATION
53 28 361 03 330003 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du monitoring environnemental, action 03 du programme 361 (lutte contre la désertification et les changements climatiques), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, au titre de l'exercice budgétaire 2019, un appel d'offres national restreint pour le recrutement, en procédure d'urgence, d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude préliminaire à la mise en place d'un système de monitoring écologique et d'alerte précoce au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de cet appel d'offres consistent à :

- faire une revue analytique des différents systèmes qui existent en Afrique et dans le monde en matière de monitoring écologique et d'alerte précoce ;
- proposer et décrire un modèle de système de monitoring écologique et d'alerte précoce adapté au contexte du Cameroun ;
- rédiger le cahier des charges nécessaire au développement du système de monitoring écologique et d'alerte précoce ;
- élaborer le manuel de procédures pour le fonctionnement du système ;
- proposer les modalités pour opérationnaliser ce système afin qu'il ait un fonctionnement efficace et efficient ;
- décrire le profil des consultants à pourvoir pour la mise en place dudit système, ainsi que celui des personnels indiqués pour le pilotage dudit système ;
- quantifier et décrire de manière exhaustive le matériel requis pour le fonctionnement du système de monitoring et d'alerte précoce ;
- identifier les partenaires techniques et financiers (PTF) qui peuvent appuyer le gouvernement dans (i) la mise en place et le fonctionnement du système de monitoring écologique et d'alerte précoce, (ii) le plan d'action des années à venir de ces PTF ainsi que (iii) les conditions nécessaires à remplir ;
- proposer un plan quinquennal budgétisé (investissement et fonctionnement) du système (en faisant ressortir les coûts détaillés) ;
- élaborer un plan d'intervention prioritaire annuel chiffré pour le fonctionnement du système ;
- organiser l'atelier national de validation du rapport de la présente étude ;
- produire le rapport d'étude détaillé auquel sera annexé le rapport de l'atelier national de validation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant fait l'objet d'une pré-qualification :

N°	Noms	Adresses
1	GREEN ORANGE GROUP	BP : 5396 Yaoundé, Tél. : +237 677 58 84 28
2	AGORA CONSULTING Sarl	BP 6583 Yaoundé, Tél. : +237 242 235174/242 01 10 82
3	ADVANCED TECHNOLOGIES & ENGINEERING (AT&E)	BP 8911 Yaoundé, Tél. : +237 651369802
4	URAD	BP 3760 Yaoundé, Tél. : +237 677 053 530

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public (BIP), sur la ligne d'imputation budgétaire 53 28 361 03 330003 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, tél. 242 01 54 18, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, tél. 242 01 54 18, au plus tard le 3 mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00014/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MONITORING ECOLOGIQUE ET D'ALERTE PRECOCE AU CAMEROUN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de cent trente (130) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, de montant un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera, le 3 mai 2019 à 15 heures par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2^{ème} étage de l'immeuble AMACAM sis au boulevard du 20 MAI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de passation des marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,40
 - a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b. Description de la méthodologie15
 - c. Plan de travail5
 - d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
2. Expérience des consultants (personne morale).....10
3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....50

Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, tél. 242 01 54 18.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00013/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED) EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 28 362 04 330010 2029 UNITE PHYSIQUE : 204001

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPDED)
IMPUTATION
53 28 362 04 330010 2029

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion du développement durable, action 04 du programme 362 (gestion durable de la biodiversité), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, au titre de l'exercice budgétaire 2019, un appel d'offres national restreint pour le recrutement, en procédure d'urgence, d'un consultant en vue de l'appropriation de la stratégie nationale du développement durable.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de cet appel d'offres sont :

- la production des outils de sensibilisation ;
- l'organisation de deux (2) sessions d'appropriation dont une à Garoua et une à Kribi.
- l'élaboration du rapport d'appropriation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant fait l'objet d'une pré-qualification :

- BET AYOMBA CONSULTING, BP 12111, Tél. 55 69 64 ;
- CENTRE D'ETUDES ET D'EQUIPEMENTS SARL, BP 134111, Tél. 699 83 81 98 ;
- BET ITIS SARL, BP 3917, TEL. 699 89 20 09.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public (BIP) sur la ligne d'imputation budgétaire 53 28 362 04 330010 2029.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, Tél. 242 01 54 18, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-cinq mille (65 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) pour le lot 1 et trente millions (30 000 000) pour le lot 2. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le 6 mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00013/AONR/MINEPDED/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019

POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (3) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, de montant un million (1 000 000) de francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en deux étapes.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera, le 6 mai 2019 à 15 heures par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM sis au boulevard du 20 Mai.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de passation des marchés ;
- 3) Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- 4) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- 5) Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
- 6) Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

*. Critères essentiels

- 1) Compréhension de la mission,40
 - a) Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b) Description de la méthodologie de travail.....15
 - c) Plan de travail5
 - d) Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 - 2) Expérience des consultants (personne morale).....10
 - 3) Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....50
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, Tél. 242 01 54 18

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
015/DC/MINADER/PNDCF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION
DES ENGRAIS AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES
(PNDCF) FINANCEMENT : BIP MINADER - BUDGET DU PNDCF, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU PNDCF - EXERCICE 2019
IMPUTATION

53 30 392 01 330001 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'augmentation de la production agricole, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Projet National du Développement des Cultures Fruitières (**PNDCF**), un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la fourniture des engrais.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente Lettre Commande comprend la fourniture de :

N°	Désignation	Quantité
01	Urée 46 %N (sac de 50kg)	277
02	21% Sulfate d'ammoniac et 24% sulfate (sac de 50Kg)	277
03	NPK 20.10.10 (sac de 50 kg)	277

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quinze millions (**15 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le BIP MINADER - Budget du PNDCF; exercice 2019, Imputation : 53 30 392 01 330001 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-six mille (**26 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail)

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (**05**) exemplaires dont un (**01**) original et quatre (**04**) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 02 Mai 2019 à 14 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/MINADER/PNDCF/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU PROJET NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES (PNDCF) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (**01**) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

2. Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées dans les magasins du MINADER à Yaoundé/Nkolbisson.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives ,un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de DC d'un montant de trois cent mille (**300 000**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de (**03**) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 02 Mai 2019 à 15 heures** Précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Absence des échantillons des produits;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent appel d'offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
006/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE GPS AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 392 01 340020 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de la sauvegarde numérique de son patrimoine foncier, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, lance un Avis de Consultation Ouverte pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de GPS.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente Lettre Commande comprend la fourniture de quarante-deux (42) GPS au MINADER.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt millions (**20 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le Budget d'Investissement Public du MINADER; Exercice 2019, Imputation : 53 30 392 01 340020 2279.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-quatre mille (**34 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 30 Avril 2019 à 14 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/MINADER/CIPM/2019
DU 09 AVRIL 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE GPS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.
2. Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées au MINADER sis à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives ,un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de DC d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 30 Avril 2019 à 15 heures** Précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE MORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 18 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUDJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE : 2019,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif total est de **dix neuf millions (19 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice : 2019,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, secrétariat général, au plus tard le **12 Avril 2019 à 09** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 12 Avril 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice : 2019,

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 380 000 FCFA (Trois cent quatre vingt mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12 Avril 2019 à 10 heures** précises dans la salle des délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.



Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

16. Durées Validité des Offres

d) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Mora**.

MORA le 18 Mars 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS RELATIFS A LA
REHABILITATION DES VERGERS AU MINADER.FINANCEMENT: BIP MINADER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 391 06 330001 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des kits relatifs à la réhabilitation des vergers.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent la fourniture de :

N°	Désignation	Quantité
1	Pulvérisateurs	1 000
2	Débroussailleuses thermiques	63
3	Tronçonneuses	28
4	Atomiseurs	200

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cent soixante-neuf millions cinq cent mille (**169 500 000**) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget d'Investissement Public; Exercice 2019 ; Imputation : 53 30 391 06 330001 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent dix-sept mille (**117 000**) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 30 Avril 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS RELATIFS A LA REHABILITATION DES VERGERS AU MINADER.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est d'un (**01**) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées dans les magasins du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille (**3 390 000**) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en **un temps le 30 Avril 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'arrêté de certification du pulvérisateur de classe « A » proposé ;
- Absence de l'arrêté de certification de l'atomiseur de classe A proposé ;
- Absence de la lettre de la société détentrice de la certification autorisant le soumissionnaire à postuler;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'agrément du MINADER en cours de validité ;
- Avoir obtenu moins de **80% des oui** des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datant de moins de 03 mois.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	Critères essentiels	Positif (oui)	Négatif (non)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
3	Délai de livraison > un (01) mois		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		
6	Service après-vente		
7	Garantie ? 06 mois		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **80%** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Avril 2019

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE MORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 18 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUDJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE : 2019,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif total est de **dix neuf millions (19 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice : 2019,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, secrétariat général, au plus tard le **12 Avril 2019 à 09** heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ PU/ C.MORA/CIPM-TBEC/2019 DU 12 Avril 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUDJILA, ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice : 2019,

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 380 000 FCFA (Trois cent quatre vingt mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12 Avril 2019 à 10 heures** précises dans la salle des délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.



Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

Présentation sur **03 critères** ;

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

Le Maire de la commune de Mora, Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement ante, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Mora**.

MORA le 18 Mars 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIF L'ACQUISITION DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES POUR LA PROTECTION DU VERGER CACAO ET CAFE AU MINADER**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 53 30 392 01 330001 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de mise en place d'un mécanisme de lancement anticipé de procédure d'acquisition des produits phytosanitaires afin de constituer des stocks de sécurité pour la campagne agricole 2019 pour la lutte contre les grands fléaux, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des produits phytosanitaires pour la protection du verger cacao et Café.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

N°	Désignation	Quantité
1	Insecticide chimique (Imidaclopride 20g/l+Lambda-Cyhalothrine 20 g/l)	1 000
2	Insecticide chimique (Imidaclopride 20g/kg+Lambda-Cyhalothrine 20 g/kg) sachet de 50g	19 000
3	Insecticide chimique (Fipronil 250 g/kg) sachet de 4g	17 000
4	Insecticide chimique (Chlorpyrifos-ethyl 480g/l)	1 300
5	Fongicide (Oxyde de Cuivre 86%) sachet de 40g	21 000
6	Fongicide (Oxyde de cuivre 60%+Diméthomorphe 12%) sachet de 50g	32 000
7	fongicide (Cymoxanil 120g/kg + Oxychlorure de cuivre 700g/kg) sachet de 50g	22 000

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cent trente un millions cinq cent mille (**131 500 000**) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le **Budget d'Investissement Public du MINADER; Exercice 2019 ; Imputation 53 30 392 01 330001 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent mille **(100 000)** francs CFA, payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le **02 Mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIF L'ACQUISITION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LA PROTECTION DU VERGER CACAO ET CAFE AU MINADER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente **(30)** jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées dans les magasins du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à deux millions six cent trente mille **(2 630 000)** de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 02 Mai 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus présentant les spécifications techniques du produit;
- Absence d'un agrément en qualité de distributeur des produits phytosanitaires ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité au Cameroun pour la société détentrice et l'autorisation de ladite société au soumissionnaire non détenteur de l'homologation ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence des échantillons des produits ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères essentiels	Positif (oui)	Négatif (non)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
3	Délai de livraison, inférieur ou égal à trente (30) jours		
4	Présentation de l'offre		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de 80% critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix **(90)** jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet).

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000007/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°53.45.340010.2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique et de logiciels de sécurité dans les services centraux du MINPOSTEL.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres repart en deux lots consiste en :

Lot n°1 : Acquisition de matériels informatiques

- Cinquante-cinq (55) Micro-ordinateurs de bureau complets et cinq (05) ordinateurs portables, chacun muni d'un Système d'exploitation Windows 10 livré avec CD d'installation et licences sur étiquettes, ainsi que les Suites bureautiques Microsoft office 2013 ou plus installés avec licence et livrés avec CD d'installation ;
- Cinquante-cinq (55) onduleurs 1000VA et 03 onduleurs rackable de 3000VA ;
- Cinquante (55) Para sur tenseur de 5 prises ;
- Un (01) Switch KVM USB 08 ports ;
- Un (01) Serveur de stockage NAS 4 baies, avec 04 disques durs de 3To chacun déjà installés ;
- Quatre (04) disques durs de 500 GO SATA pour le serveur de messagerie ;
- Six (06) disques durs externes de 1To ;
- Quatre (04) cartons de 500m de câbles FTP catégorie 6 blindé ;
- Dix (10) paquets de connecteurs RJ45 blindés ;
- Dix (10) paquets manchons RJ45.

Lot n° 2: Sécurisation du système informatique

- trente (30) pochettes individuelles d'antivirus (2019 ou plus) avec licence de 1 an au moins de mise à jour ;
- deux cent (200) postes clients de Symantec Endpoint Protection 12.1 avec une licence de mise à jour de deux (02) ans à activer pendant la recette Technique ;
- un (01) certificat SSL pour www.minpostel.gov.cm, mail.minpostel.gov.cm, auto discover et le sous-domaines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre-vingt-dix-huit millions six cent vingt-cinq mille de francs (98 625 000 F) CFA (lot n°1 : 87 500 000 FCFA et lot n°2 : 11 125 000 FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les entreprises spécialisées dans la fourniture des équipements informatiques et de logiciels.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N°53.45.340010.2276 «Acquisition, rénovation des installations et matériels des services informatiques».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 136, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille francs (100.000 F) CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 10 MAI 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°00000007/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant d'un million sept cent cinquante mille FCFA (1.750.000) pour le lot n°1 et de deux cent mille FCFA (200.000) pour le lot n°2, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 10 MAI 2019 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou de leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Offre financière incomplète;
- Absence de l'agrément du fabricant ou de l'agrément du distributeur agréé par le fabricant en cours de validité pour les micro-ordinateurs (lot n°1) ;
- Absence de l'autorisation de l'éditeur pour les logiciels (lot n°2) ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

*. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison.
- Acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire qui a aura satisfait à tous les critères éliminatoires et aura présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90)./-

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000000008/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019
RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

IMPUTATION

N°53 45 588 03 340010 2230

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un appel d'offres national ouvert pour la réfection de certains bureaux du Ministère des Postes et Télécommunications.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A. REHABILITATION DU BATIMENT

- a. Revêtement du sol extérieur (bâtiment annexe) ;
- b. Pose de pavés ;
- c. Réhabilitation de la partie basse du mur d'escalier au 1er étage du bâtiment principal ;

B. REFECTION DES BUREAUX

- a. Peinture sur murs (PP : 109 (ACFST) ; 111 ; 117, 121 ; 123 ; 234(CS) ; 226 ; 234bis ; 518 ; 407 ; 402, 810, extérieur RDC bâtiment principal y compris bloc entrée ministre et clôture extérieure) ;
- b. Revêtement du sol en carreaux grès cérame y compris toutes sujétions (PP : 109 (ACFST) ; 111 ; 117, 167 (y compris cloisons et couloir) ; 121 ; 123 ; 165 ; 176 ; 501 ; 701 ; 408 ; 226 ; 157 ; 137 ; 139 ; 224 ; 418 ; 401 ; 402 ; 407 ; 518 ; 234(CS) ; 234 bis ; 810 ; couloir RDC ;
- c. Décoration par rideau et voilage (Bâtiment Annexe pp:117 ; 115 ; 119 ; 105 ; 103 ; 101 ; 102 ; 107 ; 108 ; 106 ; 104 ; 111 ; 113 ; 110 et Bâtiment principal (162 ; 166 ; 507 ; 521 ; 317, SDBMM, SBM, SG) ;
- d. Fourniture des portes (pp : 310 bis ; 310) ;
- e. Fourniture des serrures et de canons;
- f. Fourniture de matériels de maintenance électriques pour locaux.

C. AMENAGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

- a. Pose des globes (boules) sur la clôture extérieure ;
- b. Installation de cuivre liaison connexion du réservoir extérieur du Groupe électrogène ;
- c. Installation d'onduleurs triphasés pour protection des ascenseurs ;
- d. Fourniture de petits matériels électriques.

D. REHABILITATION DU SUPPRESSEUR ET DES SALLES D'EAUX

- a. Aménagement du suppresseur ;
- b. Réhabilitation du circuit d'évacuation des déchets vers la fosse septique ;
- c. Aménagement des salles d'eau (Fourniture et pose de mitigeurs lavabo (SG, DRPT, DPEP, DIR, IGT, IGS, CTN°1, CTN°2, cadre cab.), de robinets urinoirs (pp : toilette DRPT ; toilette SETAT ; salle d'eau 314 ; toilettes cabinet (couloir) ; salle d'eau 260 et 258 ; toilette CT1 ; toilette CT2 ; salle d'eau 513 ; salle d'eau 310 et 310bis ; toilette DAG ; toilette DRP ; salle d'eau couloir DAG ; salle d'eau 149 et 149bis ; salle d'eau 110 ; salle d'eau 169) et de robinets de lavabo (pp : salle d'eau 314 ; toilettes cabinet (couloir) ; salle d'eau 260 et 258 ; toilette CT1 ; toilette CT2 ; salle d'eau 513 ; salle d'eau 310 et 310bis ; toilette DAG ; toilette DRP ; salle d'eau couloir DAG ; salle d'eau 149 et 149bis ; salle d'eau 110 ; salle d'eau 169 ; salle d'eau R16));
- d. Fourniture des accessoires de raccordement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Soixante-sept millions (67 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil assujetties au régime du réel.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N°53 45 588 03 340010 2230 : «Réfection des bureaux des services centraux ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le 10 MAY 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000000008/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 05 AVRIL 2019 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES
SERVICES CENTRAUX DU
MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant d'un million trois cent mille (1.300.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 10 MAY 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ou chèque absence à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non-respect de six (6) des sept (7) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- Les références ;
- l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité);
- l'expérience du personnel d'encadrement;
- le matériel essentiel ;
- la conformité du matériel proposé aux spécifications techniques du Maître d'Ouvrage ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1er étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET
KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ; LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32
COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'extension du centre commercial de Yoko - Commune de Yoko - Département du Mbam et Kim (Lot 1 : Bâtiment de 10 boutiques et un point café ; Lot 2 : Hangar doté de 32 comptoirs et un bloc toilette du marché).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et les dispositions environnementales.

3. Allotissement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées 2019 du **MINDDEVEL** pour l'extension du centre commercial de Yoko suivant l'allotissement ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Construction d'un bâtiment de 10 boutiques et un point café	48 300 000	MINDDEVEL
2	Construction d'un Hangar doté de 32 comptoirs et un bloc toilette du marché	22 000 000	MINDDEVEL

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées 2019 du **MINDDEVEL** pour l'extension du centre commercial
JDM n° 1785 du 12 Avril 2019

Page 169 sur 290

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

15/04/2019



de Yoko suivant l'allotissement ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Construction d'un bâtiment de 10 boutiques et un point café	48 300 000	MINDDEVEL
2	Construction d'un Hangar doté de 32 comptoirs et un bloc toilette du marché	22 000 000	MINDDEVEL

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Yoko**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Yoko**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui** au plus tard **le 09 Mai 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** N°00

LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;

LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

(Préciser le numéro du lot)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant par Lot est détaillé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant de la caution par Lot (F CFA)
1	Construction d'un bâtiment de 10 boutiques et un point café	Neuf cent soixante-six mille (966 000) francs CFA
2	Construction d'un Hangar doté de 32 comptoirs et un bloc toilettes du marché	quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

~~Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres~~

pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence. **Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction, au moins, à **70 %** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots s'il remplit les conditions requises (existence des cautions lots 1 et 2, une capacité de préfinancement cumulée pour les deux lots envisagés, description détaillée de deux équipes de ressources humaines pour les deux lots, et batterie de matériel approprié) pour la conduite simultanée (quatre mois) des deux projets au cours du délai prescrit.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune de Yoko – Secrétariat Général

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE DJOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS/AONO/SG/CIPM-CD/2019 DU 05/04/2019 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLENYENG
FINANCEMENT : RIP - EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la commune de Djoum, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Nkolenyeng dans la Commune de Djoum.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP et le détail estimatif comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires
- Installation de chantier :
- Les travaux de charpente,
- plafond ;
- La maçonnerie,
- carrelage ;
- La plomberie,
- sanitaire ;
- L'électricité ;
- Les menuiseries bois,
- métallique,
- vitrerie ;
- Les peintures.
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont constitués en un seul lot défini ainsi : Travaux de finition du Centre de Santé Intégré de Nkolenyeng dans la Commune de Djoum.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le B.I.P de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Djoum.
Tél. : 693 89 47 35 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Djoum d'une somme non remboursable de **20.000 FCFA**.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ; Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum au plus tard **le 30 avril 2019 à 11 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Pièces administratives ; Enveloppe B : Offre technique ; Enveloppe C : Proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SG/CIPM-CD/2019 DU 05/04/2019

POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLENYENG

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **400 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu **le 30 avril 2019 à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Djoum dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces non conformes.

Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning
- d) Un Conducteur des Travaux. Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins Un (01) ans d'expérience en construction Bâtiment ;
- e) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme cocontractant principal, d'un chantier de construction des Bâtiments;
- g) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-quatre (20) critères essentiels sur Vingt-neuf (29).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

la soumission ;

le Bordereau des prix ;

le Devis Quantitatif et Estimatif ;

le Sous-Détail des prix ;

- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;



- b) Visite du site sur 02 critères
- c) Personnel d'encadrement sur 10 critères ;
- d) Références de l'entreprise sur 06 critères ;
- e) Moyens matériels sur 3 critères ;

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à Vingt (20) critères essentiels sur Vingt-neuf (29) critères ;

15. Attribution

g) Capacité financière sur 01 critère.

Le Maire de la commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune de Djoum.

DJOUM le 28 Mars 2019

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2019 DU 11/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYASSI DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, **le Maire de la Commune de Mbandjock**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Publique de Nyassi** dans la Commune de **Mbandjock**, Département de la Haute Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD ;
Etc.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2019**, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'École Publique de NYASSI	17 000 000	53 15197 01 641144 2222 821

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2019**, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l' Ecole Publique de NYASSI	17 000 000	53 15197 01 641144 2222 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Mbandjock**, téléphone 699 58 49 75 / 670 20 87 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Mbandjock**, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE QUATRE MILLE (34.000) F CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Mairie de Mbandjock** (au plus tard le **03/05/ 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHSCMBA/ CIPM/2019 DU 11/04 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE à L'ECOLE PUBLIQUE DE NYASSI DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LE HAUTE SANAGA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **TROIS CENT QUARENTE MILLE (340.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **TROIS CENT QUARENTE MILLE (340.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 03/05/2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Mbandjock (**CIPM**), située au sein de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

c) absence de la caution de soumission

Offre technique

a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;

d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MBANDJOCK, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux heures ouvrables** à la **Commune de MBANDJOCK** Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au **Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le MAIRE

BAGDAMA AMATI René de Gaulle

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE
YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Yoko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Ndjolé - Commune de Yoko - Département du Mbam et Kim, Région du centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte sur les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amené er repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollement)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et les dispositions environnementales.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux routes. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées par le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales un montant de **trente (30) millions de FCFA** pour la construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Ndjolé au cours de l'exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Yoko**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Commune de Yoko – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Yoko**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui** au plus tard **le 09 Mai 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **six cent mille (600 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des Marchés Publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).

Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction, au moins, à 70 % des critères essentiels.

c) Offre financière



Offre financière incomplète.
Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à comp

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune de Yoko – Secrétariat Général.

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, **Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante**, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (AEP) dans le nouveau quartier administratif de Yoko (Site hôtel de ville et logements sociaux), Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

Partie 1

- Etudes et installation de chantier ;
- Récurage du captage
- Essai de pompage, superstructure et captage ;
- Fourniture et pose de préfiltre;
- Etudes géotechniques

Partie 2

- Travaux préliminaires
- Fondations
- Béton armé en élévation
- Maçonnerie
- Enduits
- Peinture alimentaire à l'intérieur de la bache et du réservoir
- Peinture type Colorado couleur gold
- Menuiserie métallique
- Electricité (énergie solaire)
- Fluides (Plomberie)
- Assainissement
- Equipements

3. Cout Prévisionnel

le coûtprévisionnel des travaux est de **trente-deux (32) millions de FCFA** et la source de financement est le MINEE.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Hydrauliques de Droit Camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des forages et adductions d'eau.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINEE** Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du Maître d'Ouvrage (COMMUNE DE YOKO – secrétariat général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de Yoko**).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du Maître d'Ouvrage (COMMUNE DE YOKO – secrétariat général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de Yoko**).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui** au plus tard **le 09 Mai 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant de la caution est fixé à **six cent quarante mille (640 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1: Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

b) Pièce falsifiée (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

12.1.2: Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

c) Non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels;

12.1.3: Offre financière

a) Offre financière incomplète;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **25 critères essentiels** ci-dessous:

a) Présentation de l'offre et connaissance du site sur **04 critères**;

b) Chiffre d'affaires références du soumissionnaire et accès a une ligne de crédit sur **05 critères**;

c) Qualification du conducteur des travaux+chef chantier et leur expériencesur **06 critères**;

d) Analyse des prestations à effectuer, organisation et planning d'exécution sur **02 critères**;

e) Matériel de chantier en propre ou en location sur **08 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – secrétariat général**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 4.

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE DEUK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSIA, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Deuk, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Bissia, dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public, exercice 2019, pour un coût estimatif total de **dix-sept million (17 000 000) de Francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais à jour de leurs obligations fiscales et jouissant d'une bonne expérience dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des prestations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public, exercice 2019, pour un coût estimatif total de **dix-sept million (17 000 000) de Francs CFA toutes taxes comprises.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Deuk, Service de la passation des marchés au Téléphone N° 694 33 62 00/655 65 66 90.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Deuk, Service de la Passation des marchés publics dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Deuk.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de Deuk, Téléphones : 222 17 50 38/222 17 57 07, au plus tard le **03 Mai 2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/DK/SG/SPM/CDPM-MI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR**

L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSIA, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois. Ledit délai court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03 Mai 2019 à 15heures** précises dans la salle de délibération de l'hôtel de ville de Deuk, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des principaux critères ci-après :

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme ;

Absence de la quittance d'achat du DAO ;

Fausse déclarations, pièces falsifiées, faux documents ou documents scannés ;

Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de 25 critères essentiels

1) Références de l'entreprise dans les BTP ou les réalisations similaires (06)

2) Qualité du personnel (10)

3) Moyens logistiques (05)

4) Planning d'organisation des travaux, respect du délai, ordonnancement cohérente des tâches (04)

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (**oui**) ou négative (**non**) avec un seuil de 70% au moins dans l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Deuk et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbam et Inoubou.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 / 663 49 28 21 ».

NB : Appels gratuits de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ POUR L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, REPARTI EN DEUX (02) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEPAT
IMPUTATION
22 340 0146 1 89 351

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'une société pour l'entretien des édifices des services centraux du MINEPAT, réparti en deux (02) lots, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Aspiration et nettoyage des sols ;
- Vidange, nettoyage des poubelles, remplacements des sacs ;
- Dépoussiérage et entretien des bureaux avec des produits adaptés aux matériaux ;
- Nettoyage des vitreries ;
- Dépoussiérage des meubles, plinthes, dessous des meubles ainsi que des installations bureautiques informatiques ;
- Nettoyage et entretien des sols : cristallisation, vitrification, métallisation, shampooing ;
- Nettoyage immeuble et parking ;
- Nettoyage et entretien des espaces verts.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) pour le lot 1 et trente millions (30 000 000) pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est réparti en deux lots ci-après définis :

- Lot 1 : Entretien des édifices des immeubles Amacam et Rose ;
- Lot 2 : Entretien des édifices Katios, CNR, Messa et des annexes 1, 2 et 3.

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de fonctionnement du MINEPAT sur la ligne d'imputation budgétaire 22 340 0146 1 89 351

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Appel d'Offres, le Dossier peut être consulté au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 05, Tél. : 22 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 18 AVRIL 2019 à 12 heures, heure locale, avec la mention.

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE POUR L'ENTRETIEN DES EDIFICES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN DEUX (02) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant durée entre Quatre Vingt Dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est d'un (01) an.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire, délivré par un Etablissement financier de premier agrée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA pour le lot 1 et six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot2.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée le **18 avril 2019** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle 230 bis, sis à l'immeuble rose, **à partir de 13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La commission formera séance tenante une sous-commission d'analyse des offres des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.
- e) Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier au cours des trois dernières années ;
- f) Note Technique strictement inférieur à 12/17

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire , sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) La Capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le MINFIOUI/NON;
- b) Les références de l'entreprise..... OUI/NON;
- c) Le matériel mobilisé OUI/NON;
- d) Le personnel de l'entreprise..... OUI/NON;
- e) La proposition technique..... OUI/NON;
- f) La présentation de l'offre..... OUI/NON

L'évaluation est dite satisfaisante lorsque le soumissionnaire valide au moins 12/17 des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, porte 05, Téléphone 22 22 41 28.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE YOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, **Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante**, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de dix (10) forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans des localités de la commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, subdivisés en trois lots ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Localités	Commune
1	Construction de quatre (04) forages positifs équipés de PMH dans les localités d'Ottohdorf, Boadang, Megang, Ngoum	Ottohdorf , Boadang, Megang, Ngoum	Yoko
2	Construction de quatre (04) forages positifs équipés de PMH dans les localités de Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	
3	construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans les localités de Makouri, Mekambi	Makouri, Mekambi	

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est définie ainsi qu'il suit :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tous le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- La fourniture de trousseau de clé de dépannage.
- L'Analyse bactériologique de l'eau
- La fourniture et pose de grille métallique de protection autour de l'ouvrage.
- Et l'Installation d'un comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

L'allotissement, le coût prévisionnel des travaux et la source de financement objet du présent appel d'offres sont ci-dessous détaillés :

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Cout prévisionnel (FCFA)	Source
1	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités d'Ottohdorf, Boadang, Megang, Ngoum	Ottohdorf , Boadang, Megang, Ngoum	32 000 000	MIINEE
2	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités de Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	32 000 000	
3	construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans les villages de Makouri, Mekambi	Makouri, Mekambi	16 000 000	MINADER

4. Allotissement

L'allotissement, le coût prévisionnel des travaux et la source de financement objet du présent appel d'offres sont ci-dessous détaillés :

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Cout prévisionnel (FCFA)	Source
1	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités d'Ottohdorf, Boadang, Megang, Ngoum	Ottohdorf , Boadang, Megang, Ngoum	32 000 000	MIINEE
2	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités de Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	32 000 000	
3	construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans les villages de Makouri, Mekambi	Makouri, Mekambi	16 000 000	MINADER

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Hydrauliques de Droit Camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des forages et adductions d'eau.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINADER (pour le lot 3) et MINEE (pour les lots 1 et 2), **Exercice 2019**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du Maître d'Ouvrage (COMMUNE DE YOKO – secrétariat général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100.000) francs CFA** au Trésor

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du Maître d'Ouvrage (COMMUNE DE YOKO – secrétariat général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100.000) francs CFA** au Trésor

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de réalisation des travaux est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant de la caution est fixé par lot ainsi qu'il suit:

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Coût prévisionnel (FCFA)	Montant de la caution FCA
1	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités de Ottohndorf, Boadang, Megang, Ngoum	Ottahndorf , Boadang, Megang, Ngoum	32 000 000	640 000
2	Construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans les localités de Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	Jerusalem, Ndjole, Ngouang et Mangai.,	32 000 000	640 000
3	construction de deux (02) forages agricoles équipés de PMH dans les villages de Makouri, Mekambi	Makouri, Mekambi	16 000 000	320 000

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1: Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

b) Pièce falsifiée (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

13.1.2: Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

c) Non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels;

13.1.3: Offre financière

a) Offre financière incomplète;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **25 critères essentiels** ci-dessous:

a) Présentation de l'offre et connaissance des sites sur **04 critères**;

b) Chiffre d'affaires références du soumissionnaire et accès a une ligne de crédit sur **05 critères**;

c) Qualification du conducteur des travaux + chef chantier et leur expériences sur **06 critères**;

d) Analyse des prestations a effectuer, organisation et planning d'exécution sur **02 critères**;

e) Matériel de chantier en possession sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de signature de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – secrétariat général**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE DEUK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10 AVRIL 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MPAGNE, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Deuk, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de MPAGNE, Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres, comprennent les opérations suivantes :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries – élévations ;
La charpente – couverture ;
La menuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
La plomberie et les sanitaires ;
L'électricité ;
Le revêtement – peinture ;
Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais à jour de leurs obligations fiscales et ayant une bonne expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA**.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Deuk, Service de la passation des marchés. Tel : 694 33 62 00/655 65 66 90.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Deuk, Service de la Passation des marchés publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement auprès de la recette municipale de la Commune de Deuk d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs** au titre des frais d'achat du dossier **CFA**. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme tels devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de Deuk, Service de la passation des marchés, Tél : 694 33 62 00, au plus tard le **02 Mai 2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CDPM-MI/2019 DU 10 AVRIL 2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MPAGNE, COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances (Voir liste à la pièce 12 du DAO).

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises, datant de moins de trois **(03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances (Voir liste à la pièce 12 du DAO).

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises, datant de moins de trois **(03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps et aura lieu le 02 Mai 2019 à 15heures** précises dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Deuk en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

Les offres des soumissionnaires feront l'objet de l'évaluation selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée, Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
- d) Offre financière incomplète ;
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau du Prix Unitaires ou d'un sous-détail de prix
- f) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **20 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;
- d) Les références de l'entreprise sur **04 critères**.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins dans l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Deuk et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbam et Inoubou.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 / 663 49 28 21 ».

NB : Appels gratuits de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM /2019, DU 11/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE NDJORE II –VILLAGE PIONNIER DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2019,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbandjock, Autorité Contractante lance, pour le compte **de sa Commune**, un avis de consultation pour la Construction du Centre de Santé Intégré de Ndjoré II-Village pionnier, Commune de Mbandjock– Département de la Haute-Sanaga. Il est constitué **en un lot unique**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019, **sur les imputations prévues**, pour un coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbandjock.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbandjock dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent mille (100 000)francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de Mbandjock
La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
2. L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
3. L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont un **(01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mbandjock, au plus tard le **03/05/2019 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2019, DU 11/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE NDJORE II –VILLAGE PIONNIER DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission pour chacun des lots choisis (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA) par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 03/05/2019 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie de Mbandjock en présence des soumissionnaires.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**),
- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning,
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
- d) Offre financière incomplète ;
- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;
- d) Les références de l'entreprise sur **06 critères**.
- e) Absence de l'Attestation de visite de site signé sur l'honneur.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbandjock, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la « **moins-disante** » après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbandjock. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le MAIRE

BAGDAMA AMATI René de Gaulle

COMMUNE DE DEUK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 DU 10AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANGONG DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Deuk lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux de construction du logement d'astreinte du médecin au Centre de Santé Intégré de Bangong dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, région du centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

Les travaux préparatoires et études ;
Le terrassement ;
La fondation ;
La maçonnerie-élévation ;
La charpente-couverture ;
La menuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
L'électricité
La peinture ;
La plomberie - sanitaire
Les VRD

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 pour un montant total de **35 000 000** de francs.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais à jour de leurs obligations fiscales et disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de bâtiment et de travaux publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 pour un montant total de **35 000 000** de francs.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Deuk, Service de la Passation des Marchés, Tél. 6 94 33 62 00/655 65 66 90).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Deuk dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance d'achat du DAO d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Deuk.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devra être déposée, sous plis fermé, à la Commune de Deuk, Service de la passation des marchés. Tél : 694 33 62 00, au plus tard le 03 Mai 2019 à 14 heures locales et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANGONG DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est de **700 000 FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou toute autre pièce pouvant en tenir lieu, conformément aux dispositions de l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est de **700 000 FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou toute autre pièce pouvant en tenir lieu, conformément aux dispositions de l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 03 Mai 2019 à 15 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Deuk, dans la salle de réunions de l'hôtel de ville, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres.

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme ;

Pièce falsifiée Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Non satisfaction au moins de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière incomplète ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Absence de la quittance d'achat du DAO

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **20 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **04 critères**

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères pris en compte

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire qui, ayant présenté l'offre financière évaluée la moins-disante et dont le dossier jugé conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Deuk et da Délégation départementale des travaux publics du Mbam et Inoubou. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 699 37 07 48/673 20 57 25/ 663 49 28 21.**

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MAIRE

KEEDI GABRIEL

COMMUNE DE MBANDJOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA /CIPM/2019 DU 11/04/2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE NYASSI DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5327351016411442221821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, **le MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Pour les travaux de Réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de **NYASSI** dans la Commune de **MBANDJOCK**, Département de la Haute Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires et terrassement ;
- Les fondations ;
- Béton en élévation ;
- Les maçonneries;
- Enduits, chape et divers ;
- Plafonds ;
- Revêtements scellés ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Peinture vitrerie ;
- L'électricité ;
- Fluides ;
- Etc.

3. Allotissement

Le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert est composé d'un **lot unique**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **du MINDDEVEL, Exercice 2019** et financé à hauteur **de 16 000 000 (Seize millions) F CFA, suivant l'imputation / Autorisation de dépense suivant : 5327351016411442221821**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbandjock, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à **la Mairie** de Mbandjock, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente Deux mille (32.000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir à la Mairie de Mbandjock(Service de la Passation des Marchés) au plus tard **le 03/05 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-CMBA/CIPM/2019 DU 11/04/2019, Pour les travaux de Réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de NYASSI dans la Commune de MBANDJOCK, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.**

(Procédure d'urgence)»

« **À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO d'un montant : **Trois cent vingt mille (320.000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 03/05/2019 à 13heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mbandjock (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- *Dossier Administratif ou/et technique incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions du point I de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics) (oui ou non) ;*
- *Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) (oui ou non) ;*
- *Dossier technique ou financier incomplet (hors mis les références de l'Entreprise) (oui ou non) ;*
- *Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non) ;*
- *Non-respect des modèles joint en annexe ;*
- *Non satisfaction d'au moins **70%** des critères de qualification (oui ou non).*

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 10.000.000Francs CFA **(oui/non)**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000Francs CFA **(oui/non) ;**
3. Attestation et rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur avec photos **(oui ou non)**
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** (joindre facture) ;
5. Planning des travaux expliqué **(oui/non) ;**
6. Référence de l'entreprise **(oui/non) ;**
7. Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non) ;**
8. Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non) ;**
9. La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **(oui/non) ;**
10. L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non).**

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbandjock.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le MAIRE

BAGDAMA AMATI René de Gaulle

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0018/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SÉCURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEPAT EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 22 301 04 340010 6188

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue du recrutement d'une société de gardiennage pour la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser 24h/24h et 7 jr/7 portent sur la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT. Les détails sont contenus dans les Termes de référence et dans le Détail Quantitatif et Estimatif.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre-vingt-dix-huit Millions FCFA (98 000 000) francs CFA pour un délai d'exécution de 12 mois.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés de gardiennage agréées par le Président de la République, installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine de gardiennage et de sécurisation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 53 22 301 04 340010 6188

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 18 avril 2019 à 12 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0018/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE
GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU
MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par d'un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée le 18 avril 2019 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés, sis à l'Annexe 1 du MINEPAT, à partir de 13 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La commission formera séance tenante une sous-commission d'analyse des offres des soumissionnaires.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées;
- Absence de l'agrément autorisant le soumissionnaire à opérer dans le domaine du gardiennage au Cameroun;
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique strictement inférieur à 16/22

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre Oui/Non
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) Oui/Non
- Moyens humains Oui/Non
- Moyens logistiques Oui/Non
- Capacité financière Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél :222 22 41 28.

YAOUNDE le 28 Mars 2019

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 11 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE DEUXIEME CATEGORIE DE BANYOFINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPS

FINANCEMENT
CAISSE NATIONALE DE PROVOYANCE SOCIALE (CNPS) , N/A
IMPUTATION
2D2205

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2018-2022, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Prévoyance Sociale de deuxième catégorie de BANYO.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent :

- Les prestations d'intérêt commun ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie ;
- L'élévation-superstructure ;
- L'électricité : courant fort et faible ;
- Sécurité incendie – surveillance ;
- Climatisation – ventilation ;
- Plomberie ;
- Fosse septique et puisard ;
- Travaux de VRD ;
- Repli.

La liste desdits travaux n'étant pas limitative, elle comprend toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 339 198 006 (trois cent trente-neuf millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six)**.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit commun camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur la ligne d'imputation budgétaire 2D2205, conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres au Journal des Marchés, sur le site WEB de la CNPS (www.cnps.cm) et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de francs CFA **160 000 (cent soixante mille)**, dans le Compte Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 03 mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 017/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 11 AVRIL 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE
DE PREVOYANCE SOCIALE DE DEUXIEME CATEGORIE DE BANYO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de huit (**08**) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère en charge des Finances et la COBAC, ou la CIMA, précisant le montant de **6 783 000 (six millions sept cent quatre-vingt-trois mille)**. En cas de groupement, chaque membre du groupement se doit de produire sa caution. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou mal présentée conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère en charge des Finances et la COBAC, ou la CIMA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03 mai 2019 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, à sa demande le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire (original) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des critères de qualification ;

- Absence de la déclaration de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son Représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'agrément délivré par la CNPS ou une demande d'agrément ;
- Ne pas être inscrit au registre des fraudeurs de la CNPS ;
- Absence des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 110 000 000 (cent dix millions) au cours des trois (03) dernières années.
- Non-respect des normes la RSE :
- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 5 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
- Juste rémunération (joindre télé déclaration du dernier mois) ;
- Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel faisant ressortir le rapport genre)
- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur		
2	Capacité de financement Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 110 000 000 (cent dix millions) délivrée par une banque de premier ordre, ou une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère en charge des Finances et la COBAC, ou la CIMA.		
3	Conformité aux normes HQSE Justifier des équipements de protection individuelle des travailleurs		

4	<p>Qualification et expérience du personnel clé</p> <p>Conducteur des travaux de génie civil :</p> <p>Ingénieur de conception de Génie Civil (Bac +5 au moins ou équivalent) ;</p> <p>Expérience : au moins dix (10) années ;</p> <p>Etre inscrit à l'Ordre National des ingénieurs de Génie Civil ;</p> <p>Attestation de disponibilité.</p> <p>Chef de chantier n°1 :</p> <p>Ingénieur des travaux de génie Civil (Bac + 3 au moins ou équivalent)</p> <p>Expérience : au moins six (06) années</p> <p>Etre inscrit à l'Ordre National des ingénieurs de Génie Civil</p> <p>Attestation de disponibilité</p> <p>Chef de chantier n°2 :</p> <p>Ingénieur de génie électrique (Bac + 3 au moins ou équivalent) ;</p> <p>Expérience : au moins cinq (05) ans ;</p> <p>Etre inscrit à l'ordre des ingénieurs de génie électrique ;</p> <p>Attestation de disponibilité.</p> <p>Chefs d'équipes (04)</p> <p>02 Techniciens supérieurs de Génie Civil (Bac + 2 au moins ou équivalent)</p> <p>02 Techniciens supérieurs de Génie électrique (Bac + 2 au moins ou équivalent)</p> <p>Expérience : au moins cinq (05) ans</p> <p>Attestation de disponibilité</p>		
---	--	--	--

	<p>Moyens matériels</p> <p>Le soumissionnaire devra justifier de la possession ou la location des matériels suivant :</p> <p>Engins et véhicules de chantier</p> <p>Camion benne</p> <p>Camionnette pick-up</p> <p>Autre engin ou équipement facilitant l'exécution des travaux</p> <p>Matériel de laboratoire</p> <p>Matériel topographique (niveau, théodolite, station total)</p> <p>5 Eprouvette pour prélèvement béton</p> <p>Autre appareil d'essai</p> <p>Matériel de chantier</p> <p>Caisse à outils</p> <p>Bétonnier 600 litres au moins</p> <p>Compresseurs</p> <p>Vibreux et aiguille vibrante</p> <p>Compacteurs manuels</p> <p>Groupe électrogène</p>		
6	<p>Les preuves d'acceptation des conditions du Marché</p> <p>CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</p> <p>CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</p>		
7	<p>Planning et Délai</p> <p>Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai;</p> <p>Délai ? 08 mois.</p>		

8	<p>Méthodologie et organisation</p> <p>Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ;</p> <p>Approche organisationnelle des équipes du travail ;</p> <p>L'emploi de la main d'œuvre locale ;</p> <p>L'origine des matériaux locaux ;</p> <p>L'origine des matériaux importés ;</p> <p>Protection environnement / Sécurité des ouvriers ;</p> <p>Le schéma organisationnel du plan d'assurance qualité ;</p> <p>Les fournisseurs éventuels.</p>		
----------	---	--	--

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% des critères essentiels d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

Nombre maximum de lots: Sans objet

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite des sites

Pour mémoire

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis au de l'immeuble CNPS.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

AVIS DE CONSULTATION N°014/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 28 MARS 2019 POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PARQUET GENERAL DE LA COUR D'APPEL DE L'EXTRÊME-NORD A MAROUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINJUSTICE, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 08 108 04 5113132 2242 144

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Justice de l'année 2019, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Procureur Général de la Cour d'Appel de l'Extrême-Nord, Chef de Service du Marché, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'achat et installation d'un groupe électrogène au Parquet Général de la Cour d'Appel de l'Extrême Nord à Maroua.

2. Consistance des prestations

achat et installation d'un groupe électrogène au Parquet Général de la Cour d'Appel de l'Extrême Nord à Maroua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce projet est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture d'un groupe électrogène.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINJUSTICE, exercice 2019, sous la ligne d'imputation budgétaire n° **53 08 108 04 5113132 2242 144.**

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord à Maroua ou Parquet Général de la Cour d'Appel de l'Extrême-Nord à Maroua, dès publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, en face du Palais de Justice de Maroua, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en **sept (07)** exemplaires, dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord, au plus tard le 18 AVRIL 2019 à 14 heures précises, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°014/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 du 28 MARS 2019

POUR L'ACHAT ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PARQUET GENERAL DE LA COUR D'APPEL DE L'EXTREME-NORD A MAROUA.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **soixante (60) jours** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à la somme de quatre cent mille **(400.000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

N.B : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourra entraîner la disqualification du candidat.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 18 AVRIL à 15 heures précises. Elle se fera dans la salle de réunions des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord à Maroua par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une caution administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Pièces falsifiée et scannée.
- Preuves d'un (01) réalisation similaire au cour des deux derniers exercices (PV de réception, photocopies des premières et dernières pages des contrats).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la Demande de Cotation, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord, en face du Palais de Justice de Maroua, ou au Parquet Général de la Cour d'Appel de l'Extrême Nord à Maroua.

MAROUA le 28 Mars 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE HILE-HALIFA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C.HILE-ALIFA/CDPM/2019 DU 28/03/2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP PASTORALE A ENERGIE SOLAIRE A FADJA COMMUNE
DE HILE ALIFA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , IDA III
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant ,incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est à la disposition par le maire de la Commune de HILE-ALIFA, Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de cotation de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant:**Hydraulique**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de q ualifications administrative,technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

PNDP/IDA III

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut etre retiré gratuitement auprès du secrétariat de commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de HILE ALIFA à partir du **01/04/2019** pendant les jours ouvrables,**entre 08 heure et 15 heures 30minutes**,dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut etre retiré gratuitement auprès du secrétariat de commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de HILE ALIFA à partir du **01/04/2019** pendant les jours ouvrables,**entre 08 heure et 15 heures 30minutes**,dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 23/04/2019, à 13heures
-------------------------------------	---------------------------

10. Delai de Livraison

CENT VINGT (120) JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de HILE-ALIFA en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 23/04/2019, à 14
Lieu d'ouverture des plis	Délégation des marchés publics dulogone et chari

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

*KOUSSERI le 1 Avril 2019**Le MAIRE****ALI CHEIK DJIBRINE***

COMMUNE DE KEKEM

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/DC/C/KM/CIPM/2019 DU10 A VRIL 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉS DE 25 TABLES ET 100 CHAISES: 02 BUREAUX ET UN BLOC DE 04 TOILETTES INCORPORÉES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BALEMBO, COMMUNE DE KÉKEM, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

2. Financement

Commune de Kékem/ PNDP.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune deKékem, Autorité Contractante.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitementà la Mairie de Kékem et au PNDP Ouest, à partir du 10 Avril 2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur/le Maire de la Commune deKékem, Autorité Contractante, et sera déposé auSecrétariat Général de la Mairie de Kékem.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« A VIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/DC/C/KM/CIPM/2019 DU10 avril 2019 pour les Travaux de Construction d'un bloc maternel de 02 salles de classes équipés de 25 tables et 100 chaises: 02 bureaux et un bloc de 04 toilettes incorporées à l'école maternelle de Balembo, Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée, avant la date et heure fixée suivante:

Date limite de réception des offres	Le 02 mai 2019 à 10 heures
Lieu dépôt des offres	Secrétariat Général de la Mairie de Kékem

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

6. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de Kékem, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 02 mai 2019 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Kékem.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

KEKEM le 10 Avril 2019

Le MAIRE

LEUMASSI Bonaventure

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00017/DC/MINEPDED/CIPM/2019 DU 11
AVRIL 2019 POUR L'AMENAGEMENT DES CABINETS DES MINISTRES AU MINEPDED : LOTS 1 ET 2
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINEPDEDEXERCICE : 2019 IMPUTATION
BUDGETAIRE: 53 28 364 05 3400100 2230 UNITE PHYSIQUE : 223004**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINEPDED EXERCICE :
2019

IMPUTATION

53 28 364 05 3400100 2230

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail au ministère, action 05 du programme 364 (gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur environnement, protection de la nature et du développement durable), le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance, au titre de l'exercice budgétaire 2019, un avis de consultation pour l'aménagement des cabinets des ministres : Lots 1 et 2.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation se feront en deux (2) ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Aménagement du cabinet du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) :

- fourniture et installation de deux (2) splits (bureau MINEPDED et salle de réunion) y compris toutes sujétions ;
- insonorisation de portes de surface 12 m², y compris toutes sujétions ;
- fourniture et installation d'un (1) salon de réception ;
- fourniture et installation de deux (2) armoires de rangement ;
- fourniture et installation d'un Smart TV ;
- fourniture et installation de deux (2) réfrigérateurs (Ministre et secrétariat particulier) ;
- fourniture et installation d'une horloge murale de luxe ;
- fourniture et installation de deux (2) fauteuils ministre dans la salle de réunion ;
- fourniture et installation d'un bureau directeur au secrétariat particulier ;
- fourniture et installation de deux (2) armoires de rangements au secrétariat et au secrétariat particulier du Ministre ;
- fourniture et installation de deux bureaux (2) au secrétariat du Ministre ;
- fourniture et installation de deux (2) fauteuils au secrétariat du Ministre ;
- fourniture et pose de stores standards de première qualité de 2,5 m de hauteur sur des fenêtres, y compris toutes sujétions ;
- fourniture et pose de moquettes souples de type M1 pour couloir et bureau suivant les indications de l'Ingénieur du marché, y compris plinthe en bois et toutes sujétions de pose ;
- fourniture et application de peinture à eau de type Pantex 800 ou similaire pour mur intérieur, y compris colmatage des trous sur le mur et préparation des surfaces ;
- fourniture et application de vernis sur menuiserie bois, y compris toutes sujétions.

Lot 2 : Aménagement du cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable :

- fourniture et installation de deux (2) splits, y compris toutes sujétions ;
- insonorisation de portes de surface 12 m², y compris toutes sujétions ;
- fourniture et installation d'une (1) armoire de rangement ;
- fourniture et installation d'un (1) Smart TV ;
- fourniture et installation de deux (2) réfrigérateurs ;
- fourniture et installation d'une horloge murale de luxe ;
- fourniture et installation d'un bureau avec retour (secrétariat particulier du MINDEL) ;
- fourniture et installation de deux (2) armoires de rangement au secrétariat particulier du MINDEL ;
- fourniture et installation de deux bureaux (2) au secrétariat du MINDEL ;
- fourniture et installation de trois (3) fauteuils au secrétariat du MINDEL ;
- La fourniture et la pose de stores standards de première qualité de 2,5m de hauteur sur des fenêtres y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et la pose de moquettes souples de type M1 pour couloir et bureau suivant les indications de l'ingénieur du marché y compris plinthe en bois et toutes sujétions de pose ;
- fourniture et application de peinture à eau de type Pantex 800 ou similaire pour mur intérieur y compris colmatage des trous sur le mur et préparation des surfaces ;
- fourniture et application de vernis sur menuiserie bois, y compris toutes sujétions.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des prestations sont les suivants, en fonction des lots :

- vingt-trois millions (23 000 000) de francs CFA, pour le lot 1 ;
- dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA, pour le lot 2.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties en deux (2) lots. De ce fait, une entreprise peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et être adjudicataire d'un ou de l'ensemble des lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans l'aménagement et l'équipement des bureaux, et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation, sont financées par le budget d'investissement public (BIP) sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 28 364 05 3400100 2230.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des affaires générales du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, Service des marchés, sis au 7^{ème} étage de l'Immeuble ministériel n° 2, porte 704 ou 708, téléphoné 242 01 54 18, contre présentation paiement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, téléphone 242 01 54 18, au plus tard le 7 mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :
DEMANDE DE COTATION N° 00017/DC/MINEPDED/CIPM/2019 DU 11 AVRIL 2019
POUR L'AMENAGEMENT DES CABINETS DES MINISTRES AU MINEPDED : LOTS 1 ET 2
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
N.B. : En cas de choix ou de soumission pour un lot, bien vouloir préciser le numéro du lot choisi.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente demande de cotation est de trente (30) jours, dès notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montants respectifs :

- quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA, pour le lot 1 ;
- trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, pour le lot 2.

Toutes ces cautions devront être établies par des banques de premier ordre ou des organismes financiers agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la demande de cotation. La caution doit être valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière se fera, en une seule étape, le 7 mai 2019 à 15heures, par la Commission interne de passation des marchés siégeant à l'occasion dans la salle 211, au 2^{ème} étage de l'immeuble « AMACAM » sis au boulevard du 20 Mai.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

La Commission interne de passation des marchés procèdera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- examen de la conformité des pièces administratives ;
- examen de la conformité des offres du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

La Commission interne de passation des marchés fera ensuite usage des critères éliminatoires ci-après :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission ;
- c) Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- e) Absence d'un personnel technique tel qu'exigé dans la demande de cotation.

13. Attribution

Sur proposition de la Commission interne de passation des marchés, le marché sera attribué à l'entreprise qui remplira les conditions mentionnées à l'article 5 du présent avis et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, tél. 242 01 54 18.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

COMMUNE DE BANWA

DEMANDE DE COTATION N° 10/DC/C-BWA/CIPM/2019 DU 10/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANWA DANS LA COMMUNE DE BANWA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641718 2272 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Banwa (Autorité Contractante) lance pour le compte de la commune de Banwa et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2019, une demande de cotation pour l'équipement en matériel médical d'arrondissement Banwa dans la commune de BANWA

2. Consistance des prestations

Equipement en matériel médical du Centre Médical d'arrondissement de BANWA

3. Financement

Budget d'Investissement Public exercice 2019.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition des éventuelles entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (Le Maire de la commune de Banwa) Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté puis retiré au Service des marchés de la Mairie de Banwa contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) FCFA à la Recette municipale de BANWA, dès publication de la présente demande de consultation, tous les jours ouvrables, entre 7h heures 30 et 15 heures 30.

5. Remises des offres

Date limite et lieu de remise des offres	Le 06/05/2019 à 10 heures à la Mairie de Banwa
--	--

6. Delai de Livraison

60 JOURS

7. Ouverture des Plis

Date et lieu d'ouverture des plis	Le 06/05/2019 à 11 heures à la salle des actes de la mairie de Banwa
-----------------------------------	--

8. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

9. Durée Validité des Offres

Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de Banwa au Tél : (237) 697703624 dès publication de la présente demande de cotation.

BANWA le 10 Avril 2019

Le MAIRE

ENDJEU MOUGOUE Gabriel

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE SECTEUR MINIER

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°049/DC/MINIMIDT/PRECASEM/UCP/SPMI/04-2019 POUR LA FOURNITURE DE MOBILIERS COMPLÉMENTAIRES À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SECTEUR MINIER « PRECASEM »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , IDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit Projet, de procéder à l'achat de mobiliers complémentaires à l'Unité de Coordination.

2. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM).

3. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRECASEM invite maintenant les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le Dossier de Consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de quatorze (14) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 30 Avril 2019, à 13 heures précises (heure locale), et contenant la mention :

*« Consultation de fournisseurs 049/DC/MINIMIDT/PRECASEM/UCP/SPMi/04-2019 pour la fourniture du mobilier complémentaire à l'Unité de Coordination du PRECASEM ;
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »*

5. Delai de Livraison

Les prestations sont à fournir à l'Unité de Coordination du PRECASEM, dans un délai de vingt-un (21) jours à compter de la date de signature de la Notification d'Attribution du Marché.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture, des Cotations aura lieu dans la salle de conférence de l'UC-PRECASEM, le 30 Avril 2019, à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PRECASEM.

7. Renseignements Complémentaires

Unité de Coordination du PRECASEM, sise à Mballa II, Rue Dragage, Rue Dragage, 2è étage de l'immeuble siège sis 200 mètres avant l'entrée Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Tél. : 679 70 14 00/694 81 41 94, email : minimidt_precasem@yahoo.com, avec copie à gsmanagan@yahoo.fr.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

MANANGA GUILLAUME SOSTHENE

COMMUNE DE YOKO

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP, EXERCISE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de YOKO, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de YOKO, un Avis de consultation, pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent :

- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- La construction des ouvrages d'aménagement et de vidange d'eau ;
- L'empoissonnement et aliments flottants
- La prise en compte des aspects socio-environnementaux.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de pisciculture.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA transféré à la Commune de Yoko, Exercice 2019 pour un montant de **cinq (05) millions de francs CFA**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de YOKO** dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de YOKO** dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services du Préfet du Département du Mbam et Kim – Salle de réunion) à Ntui au plus tard **le 09 Mai 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE** »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **cent mille (100 000) francs CFA** L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre **délai de validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, elle analysera les plis déclarés acceptables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

11. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

11.1.1.1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet; (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).
- b) Pièce falsifiée ou non conforme (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) *Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics. (**Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défailtances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.**)*
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- e) Non satisfaction d'au moins **80% des critères essentiels** ;
- f) Offre financière incomplète ;
- g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence d'un sous-détail de prix.

11.1.1. 2. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;
- iv) les références de l'entreprise ;(04 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 80% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de YOKO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la commune de YOKO.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE D'AYOS

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.AYOS/SG//2019 DU 11 AVRIL 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE Koba, NKOLMVENG (CARREFOUR ENDO), MEKOUMA, MELANE, ATONG, MBANG ET NDÉLÉ, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PNDP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Maire de la Commune d'Ayos, Autorité Contractante**, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'**Hydraulique**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP (IDA III) et Commune d'Ayos

4. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être **retiré gratuitement** à la **Commune d'Ayos au bureau du Développement et de l'Economie** à partir du **12 Avril 2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Ayos (**Autorité Contractante**), à déposer à **la Commune d'Ayos au bureau du Développement et de l'Economie** L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/C.AYOS/SG//2019 DU 11 Avril 2019**

Pour les travaux de construction de sept (07) forages équipés de PMH dans les localités de Koba, Nkolmveng (Carrefour Endo), Mekouma, Melane, Atong, Mbang et Ndélé, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 07 MAI, à 14 heures
Lieu de dépôt	Commune d'Ayos

6. Delai de Livraison

120 JOURS

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ayosen** présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07 MAI, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Ayos

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N°4/C/CNDAL/SG DU 18/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO SUIVANT :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2019 DU 12/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DÉTUITIFS SUR LES RIVIÈRES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDALLOT 1 : UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YITORO;LOT 2 : UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MANDOUROU.MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL,FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, communique :
Par décision **N°05/D/CNDAL/SG du 18/03/2019** ; le marché objet des Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après:

N°	ATTRIBUTION	MONTANT (TTC)	DELAI
01	ETS SAWA MBENGUE B.P. 78 NGAOUNDAL	37 600 000 Francs CFA	04 mois
02	ETS ROMECAM B.P. 69 NGAOUNDAL	42 900 000 Francs CFA	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Commune de Ngaoundal, pour l'établissement des lettres-commandes y relatives.

NGAOUNDAL le 18 Mars 2019

Le MAIRE

BAKARI ABOUBAKAR

COMMUNE DE KOUTABA

COMMUNIQUE N° 002/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°004/AONO/CKTBA/SG/C.KOUTABA/CDPMPN-AI/2019 DU04/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH A CHOUTFA ET AU CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N° 002/DM/CK/019/SG/KTBA , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N° 004/AONO/CKTBA/SG/C.KOIITABA/CDPMPN-AI/2019DU04/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH A CHOUTFA ET AU CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST LE DIT PROJET SERA RELACE DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

KOUTABA le 8 Avril 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUÉ N° 0003/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 10 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002/AONO/CMPM/MINAS 2019 DU 27 FÉVRIER 2019, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Le soumissionnaire ci-après désigné est déclaré adjudicataire du marché consécutif à l'Appel d'Offres susmentionné.

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS MEDIUM SERVICES, BP 3343, TEL: 693 84 77 21 / 677 91 12 00,	Fourniture et l'installation du mobilier de bureau destiné aux services centraux du Ministère des Affaires Sociales.	21 518 663 (vingt un millions cinq cent dix huit mille six cent soixante trois)	Soixante (60) jours

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande y afférente.

Ceux ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué de publication qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

COMMUNE DE BABADJOU

COMMUNIQUE N° 03/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01AONO/C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE MONOPHASEE MT/BT DE NKONGBEU- BAMEPAAH DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Babadjou, Maître d'Ouvrage, communique :

Après l'analyse des offres relatives à l'Appel d'offre susmentionné, la **SOCIETE LE FRANK SARL** a été retenue comme adjudicataire du marché.

MTTC: 21 341 970 FCFA (Vingt et Un Million Trois Cent Quarante Un Mille Neuf Cent Soixante Dix.

Délai d'exécution : 3 mois.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Babadjou pour établissement du contrat.

BABADJOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

DELEGO Jacques

COMMUNE DE BABADJOU

COMMUNIQUE N°04/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C.BBJ/S6/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'EXTÉNSION ELECTRIQUE TRIPHASEE MT BAMEDOUSSO-TOGSOO (LOT 1),ET PROJET D'EXTENSION ELECTRIQUE TRIPHASEE MT BAMEDOUSSO- MBI'I (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BABADJOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Babadjou, Maître d'Ouvrage, communique :

Après l'analyse des offres relatives à l'Appel d'offre susmentionné, l' **ETS IBC** a été retenu comme adjudicataire du marché.

MTTC: 5 000 000 FCFA (Cinq Millions de francs) pour le lot 1

5 000 000 FCFA (Cinq Millions de francs) pour le lot 2

Délai d'exécution : 3 mois.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Babadjou pour établissement du contrat.

BABADJOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

DELEGO Jacques

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

COMMUNIQUE N° 003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO /F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 22 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCÉE DE BATOUFAM (LOT N°01) ET AU CETIC DE FAMLENG DJIOGO (LOT N°02) DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAYANGAM ET POUMOUGNE, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Appel d'offres National Ouvert N° 003/AONO/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 du 22 février 2019
2. **Objet** : POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCÉE DE BATOUFAM (LOT N°01) ET AU CETIC DE FAMLENG DJIOGO (LOT N°02) DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAYANGAM ET POUMOUGNE, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.
3. **Maître d'Ouvrage Délégué**: PREFET DU DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI.
4. **Financement**: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 - IMP : 53 32 423 03 451720 2246 811
5. **Attribution** : MARCHE INFRACTUEUX
6. L'entreprise BATRAP, BP 4787, Tel : 694 06 82 22 Yaoundé, unique soumissionnaire, est invitée à passer dès publication du présent communiqué, retirer ses offres dans un délai de quinze (15) jours. Ce communiqué vaut main levée de sa caution de soumission

BANDJOUN le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE BABADJOU

COMMUNIQUE N°02/C/C.BBJ/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 05 MARS 2019 POUR LE PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE MONOPHASEE MT/BT DE BAMETOGOUNG DANS LA COMMUNE DE BABADJOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Babadjou, Maître d'Ouvrage, communique :

Après l'analyse des offres relatives à l'Appel d'offre susmentionné, **ETEF SARL** a été retenu comme adjudicataire du marché.

MTTC: 43 624 130 FCFA (Quarante Trois Millions Six Cent Vingt Quatre Mille Cent Trente Francs).

Délai d'exécution : 3 mois.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Babadjou pour établissement du contrat.

BABADJOU le 5 Avril 2019

Le MAIRE

DELEGO Jacques

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

COMMUNIQUE N° 003/C/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 20 FEVRIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE SOUNG DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé de pompe a motricité humaine dans la localité de Soung dans la commune de Pete-Bandjoun, arrondissement de Poumougne, département du Koung-khi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence), le résultat du dit Appel d'Offres se présente comme suit :

Numéros des lots	Soumissionnaire	Montants lus des offres neen FCFA	Montants corrigés/négociés des offres TTC en FCFA	Observations
Lot unique	HALLANE SARL	8 500 000	8 499 990	-Note Technique (NT) ; Offre conforme et moins disante. Unique soumissionnaire -Attributaire de la Lettre-Commande HALLANE SARL, BP : 12917 ; Tel : 677 744 439 -Montant TTC : 8 499 990 (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) Francs CFA -Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Ladite Entreprise attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les soixante douze heures qui suivent sous peine d'annulation, à la préfecture de Bandjoun, département du Koung-Khi pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

BANDJOUN le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N°5/C/CNDAL/SG DU 21 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION SUIVANTE :N°02/DC/MO/CNDAL/CIPM/2019 DU 29/01/2019POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDALMAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL,FINANCEMENT: BIP/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, communique :
Par décision **N°04/D/CNDAL/SG du 21 Mars**; le marché objet de la Demande de Cotation susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRES	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS OK SERVICES COMPANY BP NGAOUNDAL	8 500 000	02 (deux mois)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans tes sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, à la Commune de Ngaoundal, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

NGAOUNDAL le 21 Mars 2019

Le MAIRE

ABOUBAKAR BAKARI

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 00000061/ART/DG/2019 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE
REMISE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE D'OUVERTURE ET DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 00000042/DC/ART/CIPM/2019 DU 21 MARS 2019 POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, DES GROUPES ELECTROGENES, DES ASCENSEURS, DE LA PLOMBERIE ET DES EQUIPEMENTS SANITAIRES DANS LES IMMEUBLES DE LA DIRECTION GENERALE, DES DELEGATIONS REGIONALES DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) ET LEURS SITES AU COURS DE L'EXERCICE 2019 INITIALEMENT PREVUE LE **19 AVRIL 2019 A 12 HEURES, EST REPORTEE AU LUNDI 22 AVRIL 2019 A LA MÊME HEURE.**

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ZOO ZAME Philemon

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES ET QUANTITES DE CERTAINES FOURNITURES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION N°00033/DC/ART/CIPM/2019 DU 14/03/2019 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) communique :

Les soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation N°00033/DC/ART/CIPM/2019 du 14/03/2019 pour la fourniture des consommables informatiques à l'ART, sont informés que les caractéristiques et les quantités des fournitures ont été modifiées ainsi :

LIRE :

Pièce II : Règlement de la consultation

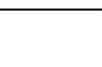
ARTICLE 10 c : conformités aux spécifications techniques

MARQUE (nom imprimante Copieur)	Type d'Imprimante	CARTOUCHE NOIRE	OUI	NON	CARTOUCHE COULEUR	OUI
ENCRE POUR IMPRIMANTE						
HP Laser ColorPro 400	Laserjet	CE410A			CE411A	
					CE412A	
					CE413A	
HP Laser CM 2320	Laserjet	CC 530			CC531	
					CC532	
					CC533	
HP Color MFPL176n	Laserjet	CF350A			CF351A	
					CF352A	
					CF353A	
HP Color M552	Laserjet	CF360A			CF361A	
					CF362A	
					CF363A	
HP laser CmC4540mfp	Laserjet	CF030A			CF031A	
					CF032A	
					CF033A	
HP Officejet 4630	Deskjet	61Noir			61Couleur	

HP LaserColor cp 1215	Laserjet	CB540			CB541	
					CB542	
					CB543	
HP Laserjet CP1025	Laserjet	CE310A			CE311A	
					CE312A	
					CE313A	
HP Laserjet Pro M452nw	Laserjet	CF410A			CF411A	
					CF412A	
					CF413A	
HP Color Laser Pro200	Laserjet	CF210A			CF211A	
					CF212A	
					CF213A	
Imprimante EPSON L4150	-	Encre 101			101	
HP Officejet 4580 All in one	Deskjet	Encre 951			951 C	
HP Laserjet Pro CM1415 Color	Laserjet	CE320A			CE321A	
					CE322A	
					CE323A	
Imprimante EPSON PRECISION CORE-WORK FORCE PRO WF-C8190	Laserjet	EPSON (bk7C28IA)			EPSON Y 810 2 IA	
					EPSON M 7C29 IA	
					EPSON C8102 IA	
Imprimante EPSON PRECISION CORE-WORK FORCE PRO WF-C8690	Laserjet	EPSON (bk7C826IA)			EPSON Y 8228 IA	
					EPSON M 7C29 IA	
					EPSON C8210 IA	
MARQUE (nom Copieur)		REFERENCE CONSOMMABLE				
ENCRE POUR COPIEUR						
CANON IR 2525		TONER C-EXV33 (canon) noir IR2525				
CANON IR 2018						

TONER GPR-18 (canon)





CANON IR 2025	TONER CANON CEXV 14	
CANON IR 2520	TONER CANON CEXV 33	
CANONIR 2220	TONER CANON CEXV 42	
CANON IR2016	TONER CANON CEXV 14	
RICOH AFICIO MPC 4000	TONER RICOH 4000 (C, M & B)	

PIECE N°IV : CADRE DE DEVIS DESCRIPTIF, QUANTITIF, ET ESTIMATIF

CARTOUCHE NOIRE	Quantité	Prix unitaire	Prix total	CARTOUCHE COULEUR	Quantité	Prix unitaire	Prix total
ENCRE POUR IMPRIMANTE							
CE410A	18			CE411A	9		
				CE412A	9		
				CE413A	9		
CC 530	4			CC531	2		
				CC532	2		
				CC533	2		
CF350A	2			CF351A	1		
				CF352A	1		
				CF353A	1		
CF360A	4			CF361A	2		
				CF362A	2		
				CF363A	2		
CF030A	2			CF031A	1		
				CF032A	1		
				CF033A	1		
61Noir	14			61Couleur	14		
CB540	8			CB541	4		
				CB542	4		
				CB543	4		

CE310A	4			CE311A	2		
				CE312A	2		
				CE313A	2		
CF410A	42			CF411A	14		
				CF412A	14		
				CF413A	14		
CF210A	12			CF211A	6		
				CF212A	6		
				CF213A	6		
Encre 101	2			101	2		
Encre 951 N	3			951 C	3		
CE320A	2			CE321A	1		
				CE322A	1		
				CE323A	1		
EPSON (bk7C28IA)	1			EPSON Y 810 2 IA	1		
				EPSON M 7C29 IA	1		
				EPSON C8102 IA	1		
EPSON (bk7C826IA)	02			EPSON Y 8228 IA	2		
				EPSON M 7C29 IA	2		
				EPSON C8210 IA	2		
REFERENCES CONSOMMABLES ENCRE POUR COPIEURS					Quantité	Prix unitaire	Prix total
TONER C-EXV33 (canon) noir IR2525					33		
TONER GPR-18 (canon)					2		
TONER CANON CEXV 14					2		
TONER CANON CEXV 33					2		
TONER CANON CEXV 42					2		
TONER CANON CEXV 14					3		
TONER RICOH 4000 (C, M & B)					4		

Prix Total HTVA	
TVA (19,25%)	
IR (%)	
Prix Total TTC	
Net à mandater	

Par ailleurs, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des offres relatives à la Demande de Cotation suscitée, initialement prévue le 15 AVRIL 2019 à 10 heures, **est reportée au 23 Avril 2019 à la même heure.**

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE ADDITIF AU COMMUNIQUE N°19/C/CUY/DDIE/19 DU 19 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 194/AM/CUY/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018 RELATIF AUX ÉTUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
Le communiqué portant publication des résultats de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt n°194/AM/CUY/2018 du 14 novembre 2018 relatif aux études techniques et la maîtrise d'œuvre des travaux de voiries, réseaux divers et bâtiments de la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2017 du 31 janvier 2017 est remplacé par celui dont les termes suivent :

Au lieu de :

LOT 4: ETUDES D'INGENIERIE DE LA VOIRIE APS-APD-DAO

- 1- CABINET TWS, BP : 22 Bafoussam, Tél : 679 12 03 81;
- 2- GROUPEMENT CERBAT & SN BUSINESS;
- 3- ECTA BTP;
- 4- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & URAD;
- 5- INGENIERIE-CONSEILS-ETUDES (ICE CAMEROUN);
- 6- LE COMPETING BET; BP : 6 718 Douala, 7 214 Ydé, Tél : 699 50 11 77/222 21 59 88, E-mail : cae@lecompeting.cm.

LOT 9 : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE, DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION OU D'ENTRETIEN DE VOIRIES URBAINES

- 1- AFRICAN ENGINEERING CONSULTING SA (AE CONSULT);
- 2- GROUPEMENT CERBAT & SN BUSINESS;
- 3- ECTA BTP;
- 4- GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & URAD;
- 5- INGENIERIE-CONSEILS-ETUDES (ICE CAMEROUN).

Lire plutôt :

LOT 4: ETUDES D'INGENIERIE DE LA VOIRIE APS-APD-DAO

BEC LA ROUTIERE SARL, Tel : 22 22 35 64, Fax : 22 23 53 03, E-mail: beclaroutiere@yahoo.fr

CABINET TWS, BP : 22 Bafoussam, Tél : 679 12 03 81;
GROUPEMENT CERBAT & SN BUSINESS;
ECTA BTP;
GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & URAD;
INGENIERIE-CONSEILS-ETUDES (ICE CAMEROUN);
LE COMPETING BET; BP : 6 718 Douala, 7 214 Ydé, Tél : 699 50 11 77/222 21 59 88, E-mail : cae@lecompeting.cm.
PRISMA SARL, BP : 15 553 Ydé, Tél : 22 23 25 99/243 29 15 67/650 63 51 04/693 04 00 56

LOT 9 : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE, DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION OU D'ENTRETIEN DE VOIRIES URBAINES

BEC LA ROUTIERE SARL
AFRICAN ENGINEERING CONSULTING SA (AE CONSULT);
GROUPEMENT CERBAT & SN BUSINESS;
ECTA BTP;
GROUPEMENT EGIS CAMEROUN & URAD;
INGENIERIE-CONSEILS-ETUDES (ICE CAMEROUN).
PRISMA SARL
Le reste des lots sans changement.

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/CAN 1ER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 03 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er :

Vu La constitution
 Vu La loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 Vu La loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;
 Vu La loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;
 Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial;
 Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013;
 Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des autres entités publique pour l'exercice 2019 ;
 Vu L'arrêté N° 00184/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune:
 Vu Le DAO N° 03/AONO/CTD NKONGSAMBA 1er/CDPM/2019 du 05/03/2019;
 Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 4 avril 2019
 Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 03 et 04 avril 2019
 Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2019

DECIDE

Article 1er: L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au DAO ci-dessus

Lot unique	Entreprise	Localités	Montant TTC (FCFA)	Délais
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	ETS Charlie BP : 9160 DOUALA Tel 677 66 86 46 / 233 09 34 12	EP. G2 de Nkongsamba 1er	33 999 990	120 jours calendaires

Article 2: L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 0006/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 10 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ AUX SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu la Loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision N° 00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés ;

Vu la Décision N° 000000017/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 janvier 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision N° 00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Lettre-Circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°0002/AONO/CMPM/MINAS 2019 du 27 février 2019, pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau destiné aux services centraux du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 0008/PV/MINAS/CMPM/2019 du 02 avril 2019 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N° 0008/L/MINAS/CMPM/2019 du 04 avril 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Affaires Sociales ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribué aux **ETS MEDIUM SERVICES, BP 3343, TEL: 693 84 77 21 / 677 91 12 00**, la Lettre-Commande susvisée, pour un montant de **FCFA 21 518 663** (vingt un millions cinq cent dix huit mille six cent soixante trois) Toutes Taxes Comprises et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Services des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription de la Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02./AONO/DRMINMAP-DU/DDMINMAP-ME/CPM/CIPM/SPM/2013 DU 19/02/2010 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE AU CENTRE URBAIN DE PENKA-MICHEL. LOTS 1 ET 2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes :

Vu la loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat:

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Vu le décret n° 62/COR du 26 décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel :

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. Syndicats des Communes et Etablissements communaux

et les textes modificatifs subséquents :

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la république du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives, portant organisation et fonctionnement de leurs services :

Vu le décret n° 2017/094 du 13 Mars 2017. Portant nomination de Monsieur BALUNGELI CONFIANCE EBUNE. Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua :

Vu l'Arrêté n° 00000176/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Penka-Michel :

Vu le décret N° 2004/275 du 24/09/2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N° 0371/A/MINMAP de la 11/12/2014 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes :

Vu la décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition de la Commission Interne de
JDM n° 1785 du 12 Avril 2019

Page 266 sur 290



Passation des Marchés auprès

de certaines communes :

VU les nécessités de services

DECIDE

Article 1er: l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet du dossier d'appel d'offres National Ouvert N°02./AONO /DRMINMAP-DU/DDMINMAP-ME/CPM/CIPM/SPM/2013 du 19/02/2010 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE AU CENTRE URBAIN DE PENKA-MICHEL. LOTS 1 et 2. Il s'agit de :

lot	DAO	Nombre de soumissionnaire	Désignation de l'entreprise	Montant TTC d'attribution en FCFA	Montant TTC en lettre
01	002/AONO	01	SOCIETE GLOBE INTERNATIONAL SARL	40 429 700	Quarante millions quatre cent vingt mille sept cent
02	002/AONO	01	SOCIETE GLOBE INTERNATIONAL SARL	14 999 882	Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt deux

Financement : BIP MINEE 2019

Délai d'exécution : 04 mois

Cette entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché.

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

PENKA-MICHEL le 9 Avril 2019

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/CIPM/CPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT 1, 2 ET 3.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA- MICHEL

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes :

Vu la loi N° 2007/006 du 26 Décembre2007portantrégime financier de l'Etat:

Vu la loi N° 2009/011 du 10Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Vu le décret n° 62/COR du 26décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel :

Vu le décret n° 77/91 du 25mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. Syndicats des Communes et Etablissements communaux

et les textes modificatifs subséquents :

Vu le décret n° 2008/376 du 12Novembre 2008 portant organisation Administrative de la république du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives, portant organisation

et fonctionnement de leurs services :

Vu le décret n°2017/094 du 13 Mars 2017. Portant nomination de Monsieur BALUNGELI CONFIANCE EBUNE. Administrateur Civil Principal

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua :

Vu l'Arrêté n°00000176/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30Septembre 2013 dans la Commune de Penka-Michel :

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du08Mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°0371/A/MINMAP de la 11/12/2014 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes :

Vu la décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20Juillet 2016 constant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès

de certaines communes :

VU les nécessités de services

DECIDE

Article 1er : l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet du dossier d'appel d'offres National Ouvert N° 01/AONO /PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/CIPM/CPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT OE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, LOT 1, 2 ET 3. Il s'agit de:

lot	DAO	Nombre de soumissionnaire	Désignation de l'entreprise	Montant TTC d'attribution en FCFA	Montant TTC en lettre
01	001/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	30 925 222	Trente millions neuf cent vingt-cinq mille deux cent vingt deux
02	001/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	19 299 122	Dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt deux
03	001/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	19 298 823	Dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent vingt trois

Financement : BIP MINEE 2019;

Délai d'exécution : 04 mois.

Cette entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché.

PENKA-MICHEL le 9 Avril 2019

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTIDN OU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-MEN0UA/CIPM/CPM/2019 DU 20/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL. DEPARTEMENT DE LA MENOUA, LOT 1, 2 ET 3.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes :

Vu la loi N° 2007/006 du 26 Décembre2007portantrégime financier de l'Etat:

Vu la loi N° 2009/011 du 10Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Vu le décret n° 62/COR du 26décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel :

Vu le décret n° 77/91 du 25mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. Syndicats des Communes et Etablissements communaux

et les textes modificatifs subséquents :

Vu le décret n° 2008/376 du 12Novembre 2008 portant organisation Administrative de la république du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives, portant organisation

et fonctionnement de leurs services :

Vu le décret n°2017/094 du 13 Mars 2017. Portant nomination de Monsieur BALUNGELI CONFIANCE EBUNE. Administrateur Civil Principal

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua :

Vu l'Arrêté n°00000176/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30Septembre 2013 dans la Commune de Penka-Michel :

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du08Mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

~~Vu l'arrêté N°0371/A/MINMAP de la 11/12/2014 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès~~



des communes :

Vu la décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès

de certaines communes :

VU les nécessités de services :

DECIDE

Article 1er : l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet du dossier d'appel d'offres National Ouvert N° 03/AONO /PR/MINMAP/DRO/DD-MENOUA/CIPM/ CPM/ 2019 OU 2B/D2/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, LOT 1, 2 ET 3. Il s'agit de :

lot	DAO	Nombre de soumissionnaire	Désignation de l'entreprise	Montant TTC d'attribution en FCFA	Montant TTC en lettre
01	003/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	49 999 319	Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dix neuf
02	003/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	24 998 808	Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent huit
03	003/AONO	01	PHOENIX GROUP LIMITED	29 993 045	Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille quarante cinq

Financement : BIP MINEE 2019

Délai d'exécution : 04 mois

Cette entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché.

PENKA-MICHEL le 9 Avril 2019

Le MAIRE

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera **TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

DECISION N° 003/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 20 FEVRIER 201 9 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE SOUNG DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI,

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu Le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/90 du 02 Mars 2018;

Vu Le Décret N°2011/4ID du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les Décrets N°2015/434

du 02 Octobre 2015, N°2018/191 du 02 mars 2018 et N°2019/022 du 04 Janvier2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine aux Vu fonctions de Préfet

du Département du Koung-Khi ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat et des entités publics pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 du 20 Février 2019 pour l'exécution des travaux de construction

d'un forage équipé de pompe a motricité humaine dans la localité de Soung dans la commune de Fete-Bandjoun,

arrondissement

de Poumougne, département du Koung-khi, Région de l'Ouest(en procédure d'urgence), et ses textes additifs ;

Considérant la proposition contenue dans le procès-verbal n°45 du 09 avril 2019 de la commission départementale de passation des marchés relatif

à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution de l'appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux

de construction d'un forage équipé de pompe a motricité humaine dans la localité de Soung dans la commune de Pete-Bandjoun, arrondissement

de Poumougne, département du Koung-khi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence) ;

DECIDE:

Article 1er ; La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est, pour le 10 avril 2019 signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **HALLANE SARL**, BP : 12917, Tel : 677 744 439, pour un montant de **8 499 990** (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) Francs CFA **LIBRE** et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera **ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

PRÉFECTURE DU DJEREM

DECISION PREFECTORALE N°032/DP/H48/SAEF PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'OUVERTURE DES PLIS DES SOUMISSIONNAIRES RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU DJEREM A TIBATI , OBJET DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM-DJ/DDEPAT-DJ/2019 DU 04 MARS 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU DJEREM;

Vu la Constitution;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passations des marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passations des marchés Publics

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur DJOMO Bernard** aux fonctions de Préfet du Département du Djerem ;

Vu le Décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation et le contrôle des marchés publics;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 19 Juin 2012 relative à la passation et le contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire N° 0005/C/CAB/PR/MINMAP/CAB du 02 Juin 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 20 18 /366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés pour l'Exercice 2019 ;

Considérant le Procès-verbal de dépouillement des offres du 03 avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Djerem;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE:

Article 1er:

Le marché relatif aux Travaux de construction du logement d'astreinte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Djerem à Tibati , Objet de L'Appel d'Offres Ouvert 002/AONO/AC/CDPM-DJ/DDEPAT-DJ/2019 du 04 Mars 2019, est **infructueux et par conséquent sera relancé en procédure d'urgence.**

ARTICLE 2:

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

TIBATI le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

DJIOMO Bernard

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CAN 1ER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 02 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er :

Vu La constitution

Vu La loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;

Vu La loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des autres entités publique pour l'exercice 2019 ;

Vu L'arrêté N° 00184/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune:

Vu Le DAO N° 02/AONO/CTD NKONGSAMBA 1er/CDPM/2019 du 05/03/2019;

Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 4 avril 2019

Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 03 et 04 avril 2019

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2019

DECIDE

Article 1er: L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au DAO ci-dessus

Lot unique	Entreprise	Localités	Montant TTC (FCFA)	Délais
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	ETS MBASIM BP : 5163 DOUALA Tel/ 677 87 91 / 696 27 49 86	EP. G3 de Nkongsamba 1er	8 499 980	90 jours calendaires

Article 2: L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CAN LER/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DAO N° 01 /AONO/CTD - NKONGSAMBA 1ER/CDPM/2019 DU 05/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er :

Vu La constitution
 Vu La loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 Vu La loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;
 Vu La loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;
 Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial;
 Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013;
 Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des autres entités publique pour l'exercice 2019 ;
 Vu L'arrêté N° 00184/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune:
 Vu Le DAO N° 01/AONO/CTD NKONGSAMBA 1er/CDPM/2019 du 05/03/2019;
 Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 4 avril 2019
 Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 03 et 04 avril 2019
 Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2019

DECIDE

Article 1er: L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au DAO ci-dessus

Lot unique	Entreprise	Localités	Montant TTC (FCFA)	Délais
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 3 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	ETS MBASIM BP : 5163 DOUALA Tel/ 677 87 91 / 696 27 49 86	EP. G3 de Nkongsamba 1er	35 999 986	120 jours calendaires

Article 2: L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NKONGSAMBA le 9 Avril 2019

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION D'ATTRIBUTION N° 01/DC/19/DM/C/PM/SG/SAG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE CAUTION N° 01/DC/CPM/CIPM/SPMP /SG/2019 POUR LIA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes :

Vu la loi N° 2007/006 du 26 Décembre2007portantrégime financier de l'Etat:

Vu la loi N° 2009/011 du 10Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Vu le décret n" 62/COR du 26décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel :

Vu le décret n° 77/91 du 25mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. Syndicats des Communes et Etablissements communaux

et les textes modificatifs subséquents :

Vu le décret n° 2008/376 du 12Novembre 2008 portant organisation Administrative de la république du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives, portant organisation

et fonctionnement de leurs services :

Vu le décret n°2017/094 du 13 Mars 2017. Portant nomination de Monsieur BALUNGELI CONFIANCE EBUNE. Administrateur Civil Principal

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua :

Vu l'Arrêté n°00000176/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30Septembre 2013 dans la Commune de Penka-Michel :

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du08Mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°0371/A/MINMAP de la 11/12/2014 portant création des commissions internes de passation des marchés

auprès des communes :

Vu la décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès

de certaines communes :

VU les nécessités de services

DECIDE

Article 1er : l'entreprise ci-dessous désignée est retenue pour l'exécution du marché objet de la DEMANDE DE COTATIDN N°01/DC/C.PM/CIPM/ SPMP/SG/2019 DU 26/02/2019 POUR LLA FOURNITURE OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL, EN PROCEDURE D'URGENCE. il s'agit de *PENKA-MICHEL le 9 Avril 2019*

L'entreprise : **SOCIETE GEA CAMEROUN SUARL** TEL 674 603 130.

Montant : 27152 280 (vingt-sept millions cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt) francs CFA Toutes taxes comprises :

Financement BIP MINEDUB 2019.

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

Délai d'exécution : 01 mois

Cette entreprise est invitée à se rapprocher d'urgence du Service des marchés de la Commune de Penka-Michel pour les modalités de réalisation dudit marché.

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 01/19/DM/C/PM/SG/SAG PORTANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL UUVERT N° 04/AONO/ PR/MINMAP/DR-DU/DD-ME/ CIPM/ CPM/ 2019 DU 28/02/ 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L'OUEST LOT 1, ET 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes :

Vu la loi N° 2007/006 du 26 Décembre2007portantrégime financier de l'Etat:

Vu la loi N° 2009/011 du 10Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Vu le décret n° 62/COR du 26décembre 1962 portant création de la Commune Mixte Rurale de Penka-Michel :

Vu le décret n° 77/91 du 25mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes. Syndicats des Communes et Etablissements communaux

et les textes modificatifs subséquents :

Vu le décret n° 2008/376 du 12Novembre 2008 portant organisation Administrative de la république du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 Novembre 2008fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives, portant organisation et fonctionnement

de leurs services :

Vu le décret n°2017/094 du 13 Mars 2017. Portant nomination de Monsieur BALUNGELI CONFIANCE EBUNE. Administrateur Civil Principal aux fonctions

de Préfet du Département de la Menoua :

Vu l'Arrêté n°00000176/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30Septembre 2013 dans la Commune de Penka-Michel :

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du08Mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°0371/A/MINMAP de la 11/12/2014 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes :

Vu la décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20Juillet 2016 constant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès

de certaines communes :

VU les nécessités de services

DECIDE

Article 1er: Aucune entreprise n'a été retenue pour l'exécution du marché objet du dossier d'appel d'offres National Ouvert N°04/AONO/ PR/MINMAP/DR-DD/DD-ME/ CIPM/ CPM/ 2019 DU 26/02/ 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL. DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENDUA, REGION DE L'OUEST LOT 1, ET 2. Par conséquent, le présent dossier d'appel d'offre sera relance en procédure d'urgence.

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./

PENKA-MICHEL le 9 Avril 2019

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

DECISION N° 004/D/F38/SAEF/CDPM-KK/2019 DU 10/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 DU 22 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCÉE DE BATOUFAM (LOT N°01) ET AU CETIC DE FAMLENG DJIOGO (LOT N°02) DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAYANGAM ET POUMOUGNÉ , DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI,RÉGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI,

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu Le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/90 du 02 Mars 2018;

Vu Le Décret N°2011/41D du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les Décrets N°2015/434

du 02 Octobre 2015, N°2018/191 du 02 mars 2018 et N°2019/022 du 04 Janvier2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine aux fonctions de Préfet

du Département du Koung-Khi ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat et des entités publics pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° °003/AONO/F38/SAEF/CDPM KK/2019 du 22 Février 2019pour les travaux de construction d'un bloc

de deux salles de classe avec bureau au lycée de Batoufam (lot n°01) et au CETIC de Famleng DjioGO (lot n°02)

dans les arrondissements

de Bayangam et Poumougne département du koug-khi, région de l'ouest, en procédure d'urgence et ses textes additifs

Considérant la proposition contenue dans le procès-verbal n°46 du 09 avril 2019 de la commission départementale de passation des marchés relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse et e avec bureau au lycée de Batoufam (lot n°01) et au CETIC de Famleng Djiogo (lot n°02) dans les arrondissements de Bayangam et Poumougne , département du koug-khi. région de l'ouest en procédure d'urgence;

DECIDE:

Article 1er :Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Infructueux.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BANDJOUN le 10 Avril 2019

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE BOGO

ADDITIF RECTIFICATIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/EN/DIA/C-BOGO/CIPMP/AI/2019 DU 07/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AMORORO-GARRE, GUINLAYE-GARRE ET MAGOUMAI ET A SIRATARE (LOT 1) ET A RIBAOU BOUDOU MANGO, A ABATTOIR MUNICIPAL ET A KADAIRE DAMBAYE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD LOTFLNANCEMENT : RESSOURCES PROPRES. (UNSOUMISSIONNAIRE PEUT SOUMISSIONNER LES DEUX LOTS MAIS NE PEUT ÊTRE ADJUDICATAIRE QUE D'UN SEUL) EXERCICE 2019,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original 480 000 (trois cent vingt mille) pour chacun de lot et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bogo, au plus tard le 01/04/2019 à 14 heures, heure locale etdevra porter la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/EN/DIA/C-BOGO/CIPMP/AI/2019 DU 07/03/2019 POUR LESTRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MORORO-GARRE, GUINLAYE- CARRE, EP MAGOUMAI SIRATARE (lot 1) ET A RIBAOU BOUDOU MANGO, A ABATTOIR MUNICIPAL, ET A KADAIRE DAMBAYE (lot 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD LOT FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2019, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»</p> <p>(Un soumissionnaire peut soumissionner les deux lots mais ne peut être adjudicataire que d'un seul)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original 480 000 (trois cent vingt mille) pour chacun de lot et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bogo, au plus tard le 17/04/2019 à 14 heures, heure locale etdevra porter la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/EN/DIA/C-BOGO/CIPMP/AI/2019 DU 07/03/2019 POUR LESTRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MORORO-GARRE, GUINLAYE- CARRE, EP MAGOUMAI SIRATARE (lot 1) ET A RIBAOU BOUDOU MANGO, A ABATTOIR MUNICIPAL, ET A KADAIRE DAMBAYE (lot 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD LOT FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2019, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»</p> <p>(Un soumissionnaire peut soumissionner les deux lots mais ne peut être adjudicataire que d'un seul)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 01/04/2019 à 15 heures précises dans la salle des délibérations de la Commune de Bogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 17/04/2019 à 15 heures précises** dans la salle des délibérations de la Commune de Bogu, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 3 Avril 2019

Le MAIRE

EL HADJ AHMADOU OUSMANOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm